

**EXCLUSIF**

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES  
**QUÉBEC RÉDUIT SES  
REMBOURSEMENTS**

PAGE A11



COMMISSION CHARBONNEAU

**DES DÉDUCTIONS FISCALES  
POUR LES POTS-DE-VIN!**

PAGE A7

# LA PRESSE



BUDGET  2013

## MODESTE ET CIBLÉ

Le huitième budget fédéral du ministre Jim Flaherty maintient l'objectif de l'équilibre budgétaire, n'augmente pas les impôts des particuliers et s'attaque notamment à l'évasion fiscale.

**CAHIER A** PAGES 2 À 5, 14 ET 15

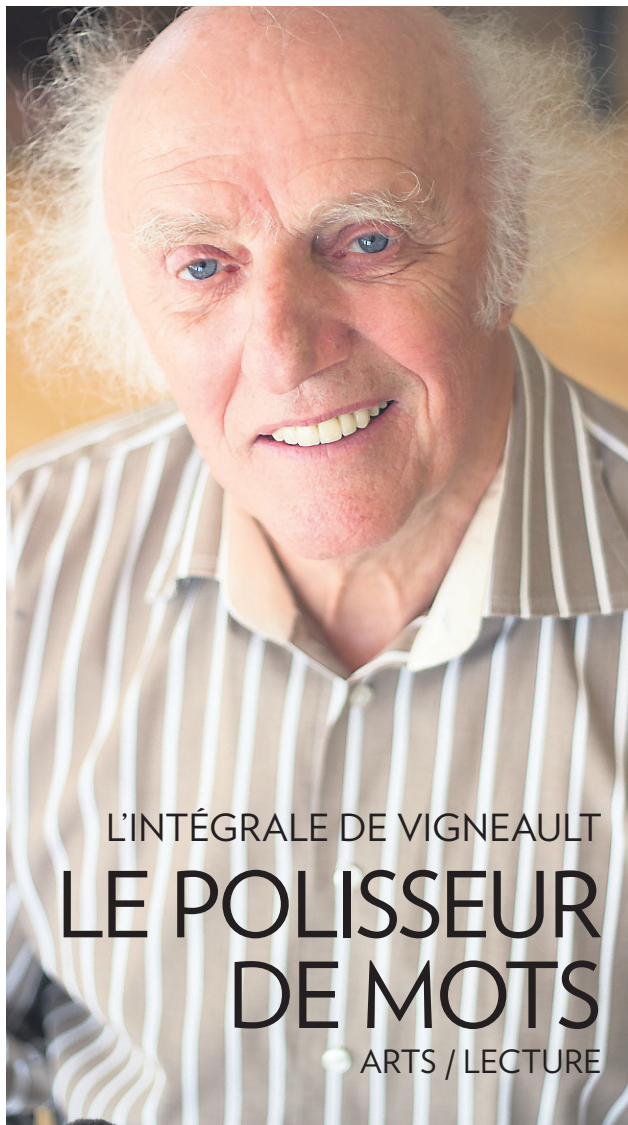
**AFFAIRES** PAGES 2 À 6

**FRANCIS VAILLES**  
SUBVENTION CANADIENNE POUR  
L'EMPLOI MAL FICELÉE AFFAIRES

**VINCENT MARISSAL**  
BATAILLE QUÉBEC-OTTAWA  
EN VUE PAGE A3

**STÉPHANIE GRAMMOND**  
LES FONDS DE TRAVAILLEURS  
ÉCOPENT PAGE A4

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS



L'INTÉGRALE DE VIGNEAULT  
**LE POLISSEUR  
DE MOTS**  
ARTS / LECTURE

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

**EXCLUSIF**  
TAXES IMPAYÉES  
**MONTRÉAL  
A PERDU  
24 MILLIONS**  
PAGE A10

AFFAIRE  
BETTENCOURT  
**SARKOZY  
INCULPÉ**  
PAGE A12



PHOTO ADBULLAH DOMA, AFP

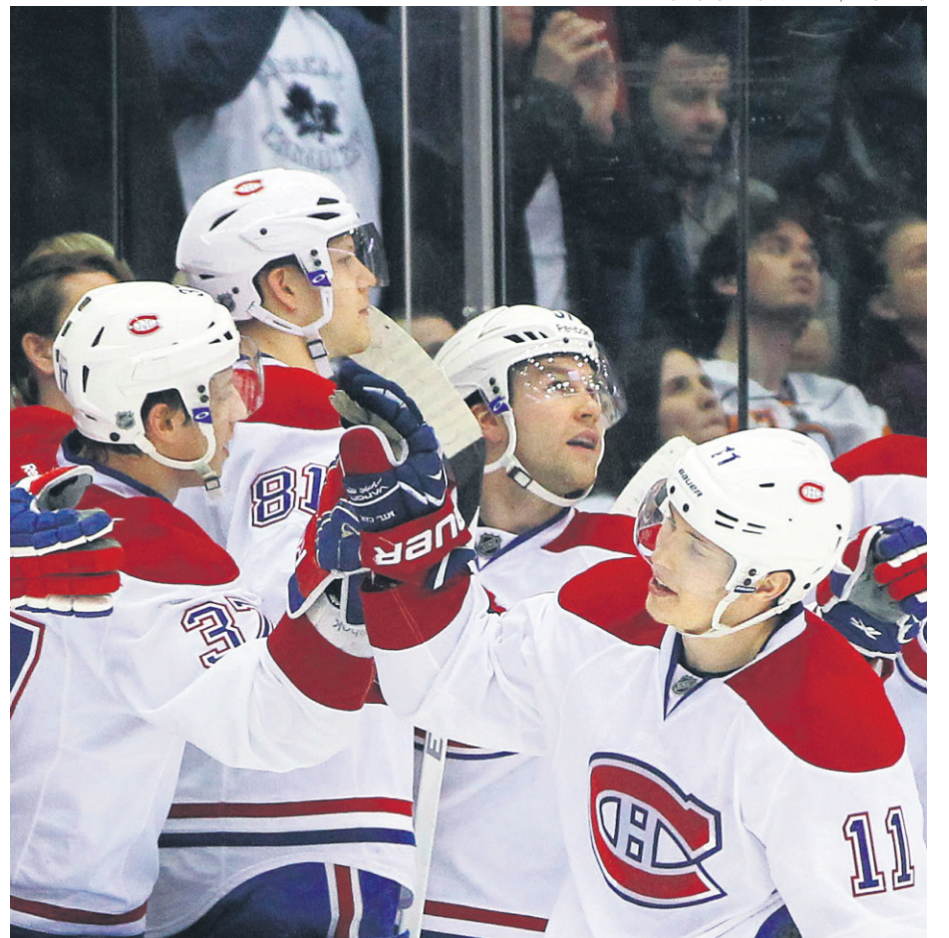



PHOTO SHANNON STAPLETON, REUTERS

CANADIEN 5 ISLANDERS 2  
**LE CH OPPORTUNISTE EN 3<sup>e</sup>**  
SPORTS



**PHILIPPE CANTIN**  
RETOUR DU BASEBALL: UN GROS DÉFI  
SPORTS

**MON CLIN D'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
Le D<sup>r</sup> Couillard voudrait un salaire de chef de 150 000 \$, faut dire que le PLQ est très malade.

 Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



**Des conseillers disponibles quand vous  
l'êtes, c'est pratique ! Par téléphone.  
En succursale. Au café du coin.**

Composez le **1 800 769-2511** pour parler de vos objectifs  
et découvrir comment les atteindre.

**RBC Banque Royale**

**Une banque de conseils  
pour vous guider.<sup>MC</sup>**



BUDGET 2013

**LA FORMATION DES TRAVAILLEURS BOULEVERSÉE**

Les ententes qui font passer 2,7 milliards par année du fédéral aux provinces pour la formation des travailleurs sont complètement revues. Les Canadiens pourront désormais toucher 15 000\$, dont 5000\$ du fédéral, pour se réorienter. Friction à prévoir avec les provinces, qui gèrent ces programmes.

**DES GRUES ET DES ROUTES**

53 milliards sur 10 ans, dont 47 milliards d'argent frais, sont débloqués pour les routes, ponts et infrastructures publiques. Le plan « le plus vaste et le plus long de l'histoire canadienne », dicit Ottawa.



**LA FTQ ET LA CSN FRAPPÉES**

Ottawa abolit le crédit d'impôt fédéral de 15% accordé aux particuliers qui investissent dans les fonds de travailleurs. La mesure frappe surtout le Québec, où se trouvent les deux plus gros fonds du genre – le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN. Ottawa veut ainsi économiser 355 millions en quatre ans.

Source : ministère des Finances

# CHASSE À L'ÉVASION FISCALE



JOËL-DENIS BELLAVANCE  
DU BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement Harper évite de sortir de nouveau la hache pour rétablir l'équilibre budgétaire d'ici deux ans. Il mise d'abord et avant tout sur la lutte contre l'évasion fiscale, une refonte des programmes de formation de la main-d'œuvre et le renouvellement à long terme d'un plan pour retaper les infrastructures au pays dans le but de mettre fin à l'encre rouge à Ottawa.

Tandis que l'économie canadienne montre des signes de ralentissement, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a jeté son dévolu sur des investissements modestes, mais ciblés dans son huitième budget, présenté hier, au lieu d'annoncer de nouvelles compressions qui auraient pu freiner davantage la croissance.

Comme il s'y est engagé, M. Flaherty compte éliminer le déficit sans réduire les transferts aux provinces et sans augmenter les impôts des contribuables.

**Subvention pour l'emploi**

Mais l'intention du ministre de modifier les programmes de formation de la main-d'œuvre en 2014-2015 risque de provoquer un affrontement majeur avec le Québec.

Pour accélérer la formation de la main-d'œuvre, Ottawa annonce la création de la subvention canadienne pour l'emploi, dans le but de jumeler les Canadiens et les emplois à pourvoir dans les secteurs où il existe une grave pénurie de travailleurs.

Le gouvernement Harper veut que cette subvention, qui pourrait atteindre 5000\$ par travailleur, voie le jour dès 2014-2015 et que les provinces et les employeurs versent aussi une somme équivalente. Cette subvention serait puisée à même l'enveloppe de 500 millions de dollars versée annuellement aux provinces depuis 2008 pour la formation de la main-d'œuvre, en vertu des ententes sur le marché du travail. Ces ententes prennent fin en mars 2014.

Quelque 130 000 Canadiens sans emploi pourraient profiter de cette nouvelle subvention chaque année. « Au Canada, trop d'emplois sont vacants parce que les employeurs ne trouvent pas les travailleurs qui ont les compétences requises. Et pendant ce temps, il y a encore trop de Canadiens qui cherchent un emploi », a noté le ministre Flaherty dans son discours aux Communes.

Ottawa souhaite aussi utiliser les 1,95 milliard de dollars provenant du compte de l'assurance-emploi et transférés aux provinces pour la formation

des travailleurs, selon une formule comparable, afin d'obtenir une plus grande participation du secteur privé dans la formation. Mais en 1997, Québec a conclu une entente avec Ottawa qui lui accorde les pouvoirs en matière de formation de la main-d'œuvre et les fonds requis.

Répondant à une demande de la Fédération canadienne des municipalités, le ministre Flaherty renouvelle pour une durée de 10 ans les divers programmes pour construire et retaper les infrastructures. En tout, Ottawa prévoit investir 53 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Selon les projections du ministre des Finances, le déficit devrait atteindre 18,7 milliards de dollars en 2013-2014 et 6,6 milliards en 2014-2015. Le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 sera marqué par un surplus de 800 millions de dollars.

Pour éliminer le déficit, M. Flaherty table sur les compressions annuelles de 5,2 milliards annoncées dans le dernier budget et sur une nouvelle réduction des dépenses de fonction de l'État de 130 millions de dollars cette année, en réduisant notamment les frais de déplacement, en privilégiant l'édition électronique et en éliminant le plus possible l'impression des documents.

La lutte contre l'évasion fiscale devrait rapporter au fisc quelque 4,3 milliards de dollars au cours des six prochaines années. En tout, 24 mesures seront adoptées pour débusquer les fraudeurs. L'une d'entre elles permettra de verser aux délateurs une partie des impôts recouvrés grâce

**L'une des mesures contre les fraudeurs permettra de verser aux délateurs une partie des impôts recouvrés grâce aux renseignements qu'ils relaieront.**

aux renseignements qu'ils relaieront à l'Agence du revenu du Canada.

Comme ce fut le cas dans le passé, les surplus de la caisse de l'assurance-emploi aideront Ottawa dans sa lutte contre les déficits. Les surplus de la caisse seront de 3,6 milliards en 2013-2014, 4,6 milliards en 2014-2015 et 5,5 milliards en 2015-2016, date de retour à l'équilibre.

Le gouvernement Harper a aussi l'intention de donner un coup de pouce au secteur manufacturier, qui a grandement souffert depuis la crise de 2008.

Ainsi, le ministre prolonge pour deux autres années la déduction temporaire pour amortissement accéléré applicable aux nouveaux investissements dans les machines et le matériel. Cette mesure, très populaire auprès des entreprises, coûtera au fisc 1,4 milliard de dollars en quatre ans.

## OÙ VA VOTRE ARGENT?

Le budget fédéral par dollar dépensé en 2013-2014

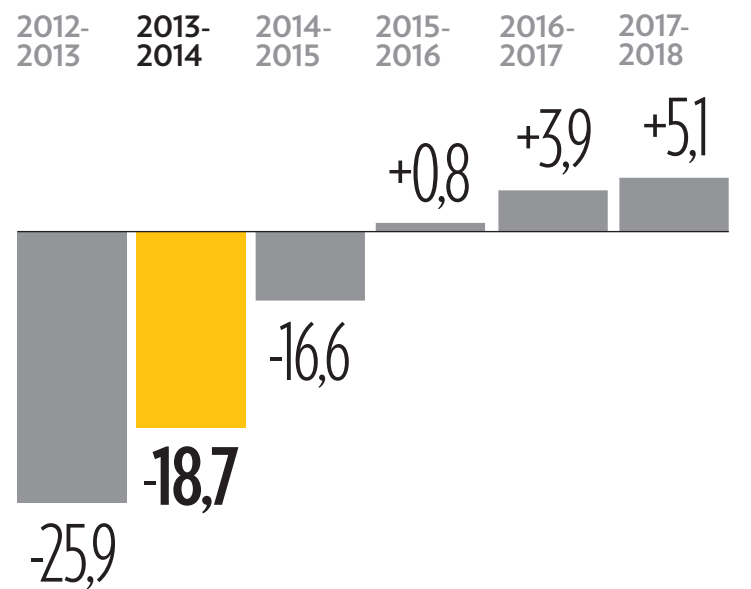


MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX  
**42,1¢**  
119,2 MILLIARDS

PÉRÉQUATION  
**6,6¢**  
18,6 MILLIARDS

**LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE TOUJOURS PRÉVU POUR 2015**

Solde budgétaire, en milliards de dollars



SOMMAIRE			
Amusez-vous!	AFFAIRES 14	Horaire télévision	ARTS 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 13	Loteries	A17
Bourses	AFFAIRES 11	Monde	A12 et A13
Débats	A14 à A16	Petites annonces	AFFAIRES 6 et 12
Décès	AFFAIRES 13	Sudoku	AFFAIRES 6

Météo  
Plutôt nuageux avec quelques flocons, maximum 0, minimum -5. AFFAIRES 12



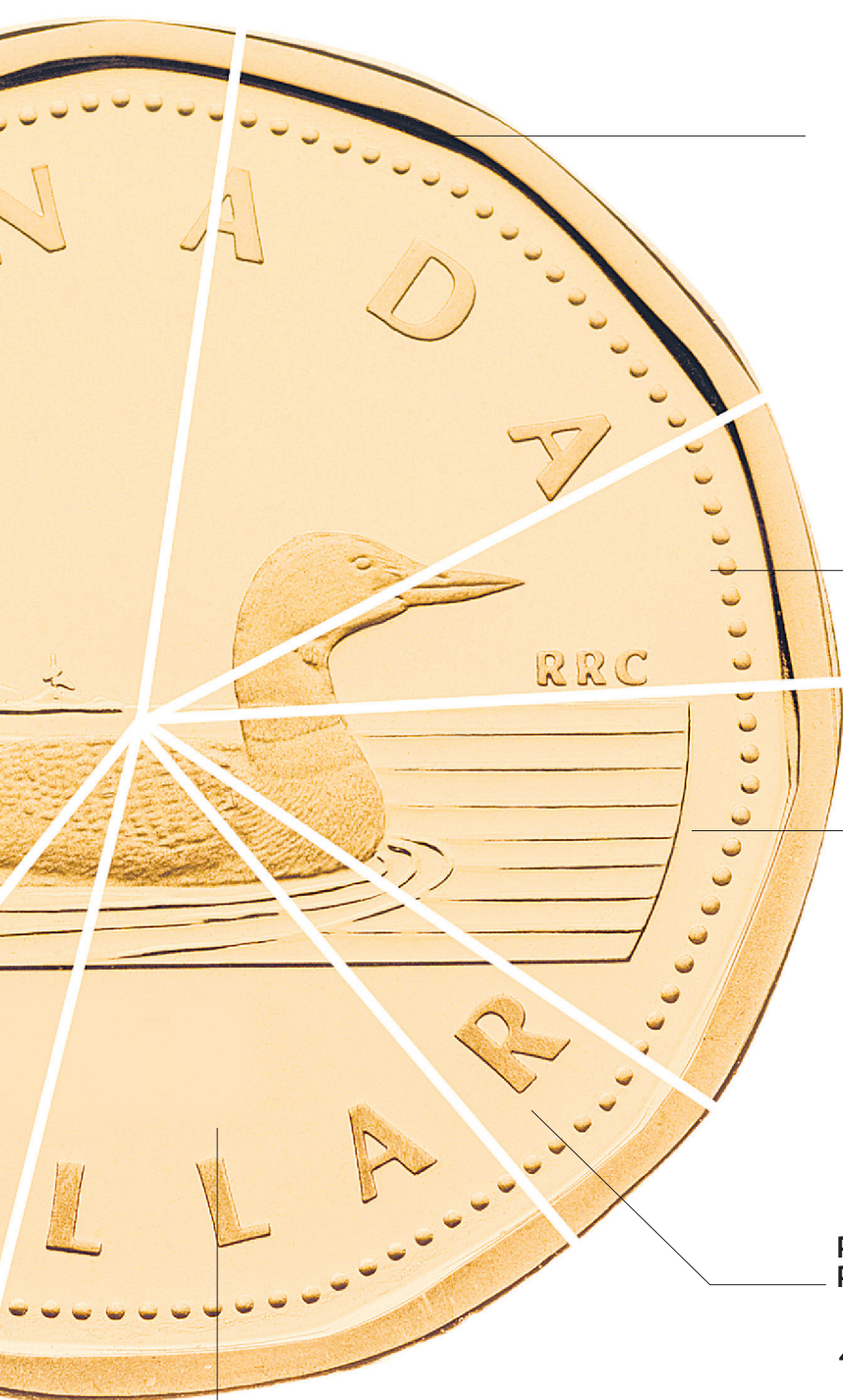
PHOTO LE DROIT

# 4,4 milliards

Ottawa s'attaque à l'évasion fiscale avec 24 mesures qui rapporteront 4,4 milliards en six ans. Nouveauté: dénoncez une évasion « fiscale de grande ampleur » et recevez une portion des montants récupérés par le fisc!

## 1 MILLIARD POUR L'AÉRONAUTIQUE

Ottawa confirme un financement de 1 milliard sur cinq ans pour l'aéronautique et ajoute un programme pour commercialiser les technologies de ce secteur particulièrement important au Québec.



TRANSFERTS AUX PROVINCES EN SANTÉ ET PROGRAMMES SOCIAUX

15¢  
42,7 MILLIARDS

PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI

6,5¢  
18,3 MILLIARDS

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

10,4¢  
29,7 MILLIARDS

PRESTATIONS POUR ENFANTS

4,6¢  
13,1 MILLIARDS

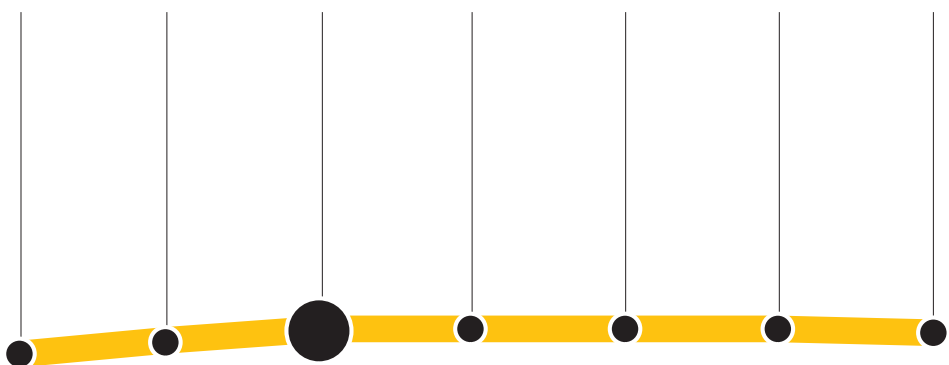
PRESTATIONS AUX AÎNÉS

14,8¢  
42 MILLIARDS

## DETTE FÉDÉRALE

En milliards de dollars

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
582,2	608,7	<b>627,4</b>	634	633,2	629,3	624,2



## Subvention canadienne pour l'emploi



VINCENT MARISSAL  
CHRONIQUE

En parcourant les documents du budget Flaherty, hier en huis clos à Ottawa, je me suis rappelé Bernard Landry, alors ministre des Finances du gouvernement Bouchard à la fin des années 90, qui avait dit, en réaction à un budget de Paul Martin, qu'il lui arrivait d'envier son homologue fédéral, tellement la tâche est plus facile quand on peut pelleter ses problèmes dans la cour des autres.

À l'époque, il est vrai que le gouvernement Chrétien sabrait radicalement les transferts aux provinces pour atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui n'est pas l'approche des conservateurs.

Cela ne les empêche pas, toutefois, d'imposer leurs décisions, comme on le voit clairement dans le début de réforme de la formation de la main-d'œuvre.

En gros, Ottawa trouve que l'argent investi dans la formation professionnelle devrait être branché sur les besoins des employeurs, ce qui n'est pas le cas en ce moment. Solution du gouvernement Harper: une partie des fonds destinés à la formation de la main-d'œuvre (500 millions) sera destinée exclusivement aux employeurs, qui décideront eux-mêmes, et non plus les gouvernements, des cours à offrir pour combler leurs besoins. Le fédéral versera, pour la formation d'un travailleur, une somme maximum de 5000 \$, mais les employeurs et les provinces devront ajouter la même somme.

La «subvention canadienne pour l'emploi», c'est le nom de la nouvelle créature, ne remet pas en question la compétence provinciale dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre, insiste-t-on à Ottawa, mais elle sous-entend, à l'évidence, que les provinces ont failli à la tâche puisque les besoins du marché du travail ne sont pas remplis.

### La méthode Harper

Par ailleurs, le gouvernement Harper dit vouloir négocier avec les provinces, mais dans les faits, son idée est bien arrêtée. Voici comment on présente les choses dans le budget: «Puisque les ententes sur le marché du travail actuelles avec les provinces et les territoires viendront à échéance en 2014, le gouvernement du Canada négociera de nouvelles ententes qui s'articuleront autour de la subvention canadienne pour l'emploi.»

Autrement dit, vous pouvez discuter de l'itinéraire, mais la destination est déjà décidée. C'est la méthode Harper, celle qu'on a vue notamment dans les «négociations» sur les transferts fédéraux en santé.

La mécanique de cette mesure phare du nouveau budget Flaherty n'est pas encore très claire. Ce qui l'est, par contre, c'est qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle bataille entre Québec et Ottawa.

Il faut rappeler ici que le Québec, autant sous des gouvernements libéraux que péquistes, a tenté pendant des décennies d'obtenir qu'Ottawa lui cède la responsabilité de la formation de la main-d'œuvre, ce qu'il a finalement réussi en 1997. Selon cette entente, Ottawa envoie à Québec sa part de fonds destinée à la formation de la main-d'œuvre et c'est la province qui gère ses programmes. Comme en santé ou en éducation, notamment.

Cela ne changera pas, répète le gouvernement fédéral, Emploi-Québec reste maître d'œuvre de la formation de la main-d'œuvre. Vrai, mais une partie des fonds devra nécessairement être dépensée dans le nouveau programme de «subvention canadienne pour l'emploi». L'argent sera donc dépensé par Québec, mais dans un cadre décidé par Ottawa.

*La «subvention canadienne pour l'emploi» sous-entend, à l'évidence, que les provinces ont failli à la tâche.*

En outre, la province n'aura plus vraiment pleine maîtrise de la formation, du moins pour cette partie, puisque ce sont les entreprises qui décideront. En plus, Québec devra lui aussi dépenser sa part, selon les paramètres fédéraux (5000 \$ maximum par travailleur). Québec sera donc libre de faire... ce que le fédéral lui dit de faire. On a vu des guerres fédérales-provinciales éclater pour beaucoup moins que cela. Déjà que la réforme de l'assurance-emploi passe mal à Québec...

On reconnaît dans cette nouvelle mesure le parti pris des conservateurs pour l'entreprise privée, mais on sent aussi la frustration du gouvernement fédéral devant les résultats des provinces en formation de la main-d'œuvre, en particulier au Québec. Déjà, à l'époque du gouvernement de Jean Chrétien, on se plaignait à Ottawa que le Québec ne savait pas gérer la formation de la main-d'œuvre efficacement.

Le gouvernement Harper sait fort bien que Québec va se braquer, il s'y attend même, mais il fait le pari que la population canadienne sera d'accord avec son idée d'arrimer les besoins des employeurs à la formation offerte.

«Nous savons que le gouvernement Marois a un plan de gouvernance souverainiste, nous avons un plan de développement économique», a résumé hier un conseiller de Stephen Harper.

Pour joindre notre chroniqueur: [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

## JIM FLAHERTY

«Notre gouvernement sait – même si certains en cette Chambre l'ignorent – qu'aucune nation ne peut parvenir à la prospérité à long terme à coups d'emprunts.»



« C'est une tentative de provoquer une onde de choc à nouveau et de provoquer une crise avec le gouvernement québécois. »

— Thomas Mulcair, chef du NDP

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

« Malheureusement, j'ai l'impression qu'on va se diriger vers de la chicane, de l'affrontement, sur des compétences qui nous sont propres. »

— Daniel Paillé, chef du Bloc québécois

# Un œil au beurre noir pour la FTQ



STÉPHANIE GRAMMOND  
CHRONIQUE

C'est un œil au beurre noir pour la FTQ et la CSN. Fini le crédit d'impôt fédéral pour les fonds de travailleurs!

Le crédit fondra à partir de 2015 pour disparaître entièrement en 2017. Une économie de 160 millions de dollars par année pour Ottawa.

L'abolition du crédit frappera de plein fouet le Québec, qui reçoit 85 % de cet argent. En fait, le Fonds de solidarité FTQ est, de loin, le plus important fonds de travailleurs du Canada. Et Fondation de la CSN arrive bon deuxième.

Ces fonds permettent d'obtenir un crédit de 15 % tant au fédéral qu'au provincial, un cadeau valant jusqu'à 1500 \$ pour les Québécois qui investissent le maximum de 5000 \$ par année. Sans compter la déduction REER.

Mais en se fondant sur des études de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Ottawa estime que ces fonds parrainés par des syndicats ne sont plus un moyen efficace pour stimuler le capital de risque. Le fédéral préfère injecter 400 millions d'ici 10 ans dans des fonds de capital de risque dirigés par le privé.

Les fonds de travailleurs n'ont peut-être plus d'intérêt dans les autres provinces. L'Ontario a d'ailleurs aboli son propre crédit il y a quelques années.

Mais au Québec, ils demeurent un outil important. Ils investissent dans de petites entreprises qui ont difficilement accès à d'autres capitaux et ils permettent de maintenir des emplois au Québec.

Depuis 2009, le gouvernement provincial a d'ailleurs bonifié son propre crédit de 15 à 25 % pour Fondation, afin de lui permettre d'atteindre une masse critique plus rapidement.

Le retrait du crédit fédéral va saper les efforts de Québec et porter un coup dur aux fonds de travailleurs qui tentent d'attirer de plus jeunes investisseurs, à grand renfort de publicité.

Disons-le franchement, les fonds de travailleurs, avec leurs pâles rendements, ne sont pas le meilleur placement pour les jeunes qui doivent y laisser leurs économies jusqu'à la retraite.

Mais pour les investisseurs qui sont à cinq ou sept ans de leur retraite, les généreux crédits d'impôt font en sorte que les fonds de travailleurs sont un excellent placement.

Et surtout, il faut souligner que les fonds de travailleurs sont un véhicule

d'épargne-retraite essentiel pour beaucoup d'employés de petites entreprises qui n'offrent pas de régime de retraite.

Espérons que ces habitués ne cesseront pas d'épargner pour leurs vieux jours.

...

Dans un budget qui contenait très peu de bonnes nouvelles pour les particuliers, voici un prix de consolation: le « Super crédit » pour le premier don de bienfaisance!

On compte déjà 5,7 millions de Canadiens qui donnent pour 8,5 milliards par année. Mais pour inspirer de nouveaux donateurs, Ottawa offrira un crédit supplémentaire de 25 % aux gens qui donnent pour la première fois.

Normalement, les donateurs reçoivent un crédit combiné fédéral-provincial de 32,5 % sur la première tranche de 200 \$, et de 48,2 % sur les 800 \$ suivants.

Sur un don de 200 \$, le Super crédit permettra aux nouveaux donateurs de récupérer 107 \$ au total, soit 42 \$ de plus qu'un don normal, comme le démontre le tableau préparé par Stéphane Leblanc, fiscaliste associé chez Ernst & Young.

« Cela donnera peut-être le réflexe aux gens de continuer à donner par la suite », dit-il.

...

Autre bonne nouvelle: Ottawa abolit les tarifs douaniers sur les vêtements de bébé et les équipements sportifs, dès le 1<sup>er</sup> avril.

Les tarifs sont l'une des raisons pour lesquelles les produits coûtent plus cher au Canada qu'aux États-Unis, selon un récent rapport du comité sénatorial sur les finances.

Les consommateurs devraient économiser 76 millions par année avec l'abolition des tarifs, qui vont de 2,5 % sur les bâtons de golf à 20 % sur les skis et les planches à neige.

Mais encore faut-il que les commerçants leur refilent le cadeau en abaissant leur prix de vente. Ottawa promet de les avoir à l'œil.

Le comportement des grossistes et des détaillants sera capital pour la suite des choses. Ottawa, qui est en train de revoir son régime tarifaire de fond en comble, pourrait fort bien abolir les tarifs sur une foule d'autres produits.

Mais l'objectif est de remplumer le portefeuille des familles, pas de gonfler les coffres des entreprises.



## Quelques droits de douane éliminés

Une des mesures concrètes que le budget 2013 propose pour les familles et les sportifs est l'élimination des droits de douane entre le Canada et les États-Unis sur les vêtements pour bébés et l'équipement sportif, tels que les skis, les bâtons de golf, les patins, les équipements de hockey ou de conditionnement physique. Pour ces produits, les Canadiens devaient payer des droits variant de 2,5 % à 20 % du prix. Cet allègement tarifaire coûtera 76 millions au gouvernement fédéral et permettra de réduire l'écart des prix entre les deux pays. Il s'agit d'une première étape, et si l'impact est positif, la mesure pourrait s'appliquer à d'autres produits. La Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui a dénoncé les mesures d'austérité du gouvernement, reste toutefois sceptique. « Ce n'est pas un bonbon comme l'allègement tarifaire pour les vêtements pour bébés et l'équipement sportif qui fera avaler la pilule », a affirmé le président de la CSN, Jacques Létourneau, par voie de communiqué.

— Annabelle Blais

## Super crédit pour premier don de bienfaisance

Don	Crédit Ottawa	Crédit Québec	Total	Avant	Gain
200\$	67\$	40\$	<b>107\$</b>	65\$	<b>42\$</b>
500\$	202\$	12\$	<b>314\$</b>	210\$	<b>104\$</b>
1000\$	428\$	232\$	<b>660\$</b>	451\$	<b>209\$</b>

Source : Ernst & Young

### Hypothèses :

> Dons effectués après le 20 mars 2013

> Le contribuable et son conjoint de fait n'ont pas réclamé de crédit pour dons pour 2008 et les années suivantes.

## L'ACDI et le ministère des Affaires étrangères fusionnent

OTTAWA — Le gouvernement fédéral fusionnera l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) au ministère des Affaires étrangères.

L'annonce a été faite dans le budget présenté hier. Elle tient en un seul paragraphe dans la section « Appuyer les familles et les collectivités », sous la rubrique « Optimiser les possibilités de synergies internationales ».

« Afin de tirer le meilleur parti de ces possibilités, le gouvernement fusionnera le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI », peut-on lire.

Le budget précise qu'un poste de ministre distinct sera conservé. Le ministre actuel de la Coopération internationale est Julian Fantino. « Le gouvernement enchâssera dans la loi, pour la première fois, les importants rôles et responsabilités du ministre du Développement et de l'Aide humanitaire », a-t-on ajouté.

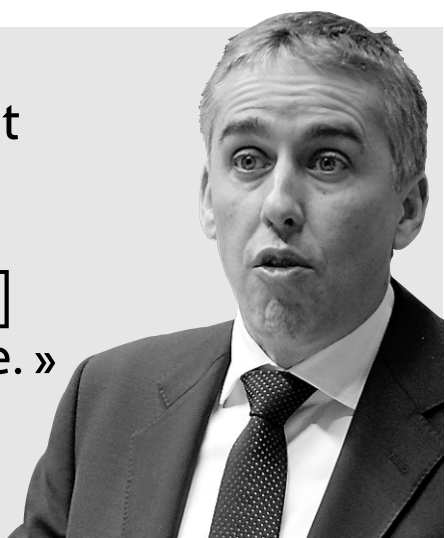
Par cette fusion, on souhaite bénéficier « d'une plus grande cohérence stratégique à l'égard des enjeux prioritaires ». Le gouvernement n'a pas précisé les économies qu'il entend dégager par cette opération.

— Hugo De Grandpré

« [Le budget] est une entreprise de sabotage économique. [...] Je suis en colère. »

— Nicolas Marceau, ministre des Finances du Québec

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



## « Une attaque frontale contre le Québec »

— Nicolas Marceau

DENIS LESSARD

Le dernier budget fédéral est « une attaque frontale contre le Québec, une entreprise de sabotage économique » qui vise plusieurs initiatives qui ont fait leurs preuves ici, afin de favoriser le reste du pays où Stephen Harper a sa base politique.

Avec des changements à la formation de la main-d'œuvre et aux avantages des fonds d'investissement syndicaux, il fallait s'attendre au mécontentement du gouvernement Marois. Mais la réaction du ministre Nicolas Marceau a été encore plus ferme, hier. « Je suis en colère », a-t-il lancé. Les changements sur la formation de la main-d'œuvre chambardent une formule qui fonctionnait très bien au Québec. Emploi-Québec, les organisations patronales et syndicales travaillent en concertation, la reddition de comptes est impeccable, observe M. Marceau.

Pour la formation de la main-d'œuvre, Ottawa sabre 300 millions dans le programme existant pour le remplacer par une nouvelle initiative cofinancée selon laquelle le Québec et les entreprises auraient à déboursier 70 millions chacun. Ottawa prévient aussi qu'il veut renégocier l'entente sur la délégation des mesures actives en main-d'œuvre, conclue par les gouvernements de Lucien Bouchard et de Jean Chrétien en 1997.

Autre coup dur pour le Québec, Ottawa va réduire graduellement,

à compter de l'an prochain, les déductions fiscales accordées pour les fonds d'investissement comme le Fonds de solidarité FTQ et le Fonds d'action de la CSN, une mesure lancée sous Brian Mulroney en 1984. Sur les 357 millions que compte épargner Ottawa avec cette abolition, 312 millions, soit 88 %, proviennent du Québec. L'Ontario pourra bénéficier, seul, d'un fonds spécial de près de 1 milliard pour l'industrie manufacturière. En même temps, le ministre des Finances James Flaherty se contente de 92 millions pour l'industrie forestière dans l'ensemble du Canada.

Pour le Parti libéral du Québec, Raymond Bachand déplore avant tout l'abandon du crédit d'impôt fédéral pour les investissements dans les fonds mis en place par les syndicats. Ce crédit sera ramené de 15 à 10 % en 2015, à 5 % l'année suivante et il disparaîtra totalement en 2017.

« Le gouvernement du PQ n'est pas capable de défendre nos champions. Avec ma relation avec Flaherty et le gouvernement Charest en poste, cela ne serait pas arrivé », a soutenu le critique libéral en matière de finances. « On est les champions du capital de risque au Canada, et le Fonds de solidarité, Fondation de la CSN et le fonds de capital Desjardins sont les moteurs de cette industrie », a observé M. Bachand, ancien président du Fonds de solidarité.



PHOTO MARIO BEAUREGARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le crédit d'impôt fédéral pour les fonds de travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation de la CSN) fondra à partir de 2015 pour disparaître entièrement en 2017. Une économie de 160 millions de dollars par année pour Ottawa.

### Ce qu'ils ont dit

« On est contents que ce ne soit pas catastrophique, on a reconduit les mêmes enveloppes. Il est clair qu'une fois que l'atteinte du déficit zéro sera réalisée en 2015, il faudra rattraper le retard qu'on prend dans la mise à niveau des infrastructures. »

— Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec

« Le programme d'infrastructure, bien qu'en deçà des attentes par l'ampleur et la durée, offre quand même quelque chose de consistant qui va nous permettre de poursuivre bon nombre de travaux. Au moins, le programme n'est pas aboli... »

— Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités

« Avoir l'indexation du fonds de la taxe sur l'essence [qui est un fonds permanent], c'est énorme pour la suite des choses. »

— Karen Leibovici, présidente de la Fédération canadienne des municipalités

« Bien que les besoins au chapitre du déficit des infrastructures soient considérables, la reconduction du Plan Chantier Canada est un pas dans la bonne direction. Cette annonce répond à la préoccupation exprimée par la Ville de Montréal à plusieurs reprises à l'effet d'assurer un financement sûr, prévisible et à long terme de ses infrastructures. »

— Michael Applebaum, maire de Montréal

# Les conservateurs déclarent la guerre aux provinces, soutient l'opposition

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement Harper a déclaré la guerre aux provinces, en particulier au Québec, ont dénoncé les partis de l'opposition, hier, après le dépôt du budget Flaherty.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, accuse le gouvernement conservateur de créer de toutes pièces un conflit avec le Québec.

« C'est un affrontement voulu, a-t-il dénoncé. Ça fait partie de la gestion par crise – et non la gestion de crise – de la part des conservateurs. C'est une tentative de provoquer une onde de choc à nouveau et de provoquer une crise avec le gouvernement québécois. »

Il cite deux mesures qui heurteront le Québec de plein fouet. D'abord, la réforme des programmes de formation de la main-d'œuvre, qui sera financée à même les sommes transférées aux provinces. Le gouvernement provincial sera ainsi privé de transferts atteignant 75 millions de dollars.

M. Mulcair déplore aussi l'élimination des crédits d'impôts dont bénéficient les fonds de travailleurs.

« En voulant s'assurer de coller une feuille d'érable sur le chèque, ils sont en train de faire un gâchis administratif, a dit Thomas Mulcair. Par ailleurs, le budget est en train de saccager ces pans que sont le Fonds de solidarité FTQ et le Fondation de la CSN. Ça va avoir un effet dévastateur pour ces fonds qui, rappelons-le, créent des emplois et étaient des modèles de réussite au Québec. »

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, a abondé dans le même sens. Il

s'insurge par ailleurs contre l'intention du gouvernement Harper de raviver le débat sur la commission nationale des valeurs mobilières. Le budget précise en effet qu'Ottawa proposera des mesures législatives à cet égard « si un accord ne peut être conclu en temps opportun avec les provinces ».

La Cour suprême a déjà décrété que la réglementation des marchés était une compétence provinciale.

« Malheureusement, a dit M. Paillé, j'ai l'impression qu'on va se diriger vers de la chicane, de l'affrontement, sur des juridictions qui nous sont propres. »

#### Des doutes sur le retour à l'équilibre

Le chef libéral, Bob Rae, entrevoit lui aussi un conflit entre Ottawa et les provinces sur la formation de la main-d'œuvre. Il estime que le gouvernement conservateur devrait plutôt collaborer avec les provinces, surtout lorsque vient le temps d'aider des travailleurs à obtenir une formation adéquate.

Il doute par ailleurs que le gouvernement Harper puisse atteindre le déficit zéro d'ici deux ans, lui qui mise sur la reprise économique et la lutte contre l'évasion fiscale pour équilibrer les livres.

« Ils ont des chiffres incroyablement roses si vous regardez les revenus anticipés pour les deux prochaines années, a raillé M. Rae. Ils présument que vous pouvez couper 60 millions dans le budget de l'Agence du revenu du Canada et, miraculeusement, que celle-ci recueille 1 milliard en revenus supplémentaires. »



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, accuse le gouvernement conservateur de créer de toutes pièces, avec le budget du ministre des Finances Jim Flaherty (notre photo), un conflit avec le Québec.

La chef du Parti vert, Elizabeth May, a pour sa part dénoncé la manière dont le gouvernement Harper a présenté son budget. Elle estime que le document présenté aux Canadiens par le ministre des Finances, Jim Flaherty, ne permet tout simplement pas de savoir de quelle manière les différents

ministères verront leurs enveloppes évoluer.

« J'ai lu tout le budget et je ne trouve toujours pas le budget de chaque ministère. Avec ce niveau d'ignorance pour tout le monde, qui va comprendre ce que M. Flaherty va faire avec le programme fiscal du Canada? »

## MONTRÉAL PLUS

# La Ville veut garder secrètes des transactions immobilières

KATHLEEN LÉVESQUE

La Ville de Montréal tentera ce matin d'empêcher la divulgation de renseignements qui pourraient être litigieux sur des transactions immobilières qu'elle a menées et qui intéresseraient la commission Charbonneau.

Dans le cadre d'une plainte du haut fonctionnaire montréalais Normand Chagnon devant la Commission des relations du travail (CRT), la Ville a déposé une requête pour obtenir une ordonnance de confidentialité et de huis clos. La démarche s'apparente à «une chasse aux sorcières», selon M<sup>e</sup> Suzanne P. Boivin, qui représente M. Chagnon.

Ce dernier était cadre à la direction des transactions immobilières et est l'ancien bras droit de Joseph Farinacci, qui a dénoncé devant la commission Charbonneau

le non-respect des règles de pratiques dans le secteur immobilier à la Ville de Montréal. Après le départ de M. Farinacci en 2007 et l'arrivée de Michel Nadeau, Normand Chagnon a subi deux rétrogradations pour son manque de collaboration. M. Chagnon réclame sa réintégration auprès de la CRT.

## Débat juridique

Le témoignage de Michel Nadeau a commencé et il se poursuit ce matin. Mais d'abord, il devrait y avoir un débat juridique. M<sup>e</sup> Boivin entend contester la requête de la Ville afin que les débats se fassent en public. «Il faut mettre en preuve les transactions parce que M. Chagnon, s'il a refusé de collaborer, c'est en raison de la nature de certaines transactions qu'on lui demandait d'approuver et qui, selon lui, étaient contraires à

l'éthique, aux règles de l'art et à la loi», explique M<sup>e</sup> Boivin.

De toute évidence, la Ville de Montréal ne souhaite pas que la CRT décortique ce qui pourrait constituer des accros dans le processus des transactions

**Normand Chagnon entend «se tenir debout», mais refuse de le faire dans «l'ombre», a indiqué son avocate.**

immobilières. La Ville demande donc à la CRT de prononcer «une ordonnance de non-publication, de non-divulgation et de non-diffusion ou ordonnance de confidentialité et de huis clos». Elle soutient entre autres que la démarche vise à protéger des informations qui, si elles étaient

rendues publiques, pourraient porter atteinte aux intérêts économiques de la Ville.

Comme Joseph Farinacci, Normand Chagnon entend «se tenir debout», mais refuse de le faire dans «l'ombre», a indiqué son avocate. Selon M<sup>e</sup> Boivin, l'attitude de la Ville est plutôt inquiétante à l'égard de son client, qui n'est toutefois pas seul dans cette situation.

La Presse a révélé au début de la semaine qu'une enquête a été déclenchée par le contrôleur général de la Ville pour découvrir qui parlerait aux journalistes. Selon un fonctionnaire montréalais qui a requis l'anonymat, le contrôleur serait plutôt un «nettoyeur», c'est-à-dire celui qui a la responsabilité de traquer les délateurs pour faire place nette. Selon cette même personne, alerter le contrôleur général à propos d'un dossier délicat peut représenter un risque sérieux.

## Agriculture urbaine Montréal aura son comité

Après une consultation demandée par 30 000 personnes, l'agriculture urbaine aura son comité de travail. Formé d'une vingtaine de personnes, dont des fonctionnaires et des producteurs, ce comité aura la tâche de définir les meilleures pratiques en la matière.

Il se réunira «trois ou quatre fois par année» à compter de ce printemps, a annoncé hier Josée Duplessis, responsable du développement durable. «On veut mettre en place une structure en partenariat avec la collectivité.» Le financement des jardins communautaires, le verdissement et l'harmonisation des règlements figurent à l'ordre du jour.

M<sup>me</sup> Duplessis souhaite que ce comité permette la démocratisation de cette pratique. «Avec les marchés locaux, les gens se regroupent autour de l'importance de consommer localement. Ils se rassemblent autour des ruelles vertes. On leur propose maintenant ce pas supplémentaire.»

— Karim Benessaïeh

vw.ca



**La conduite d'une turbo.  
Les économies d'une hybride.**

Pour commencer, nous avons pris la très élégante Jetta, déjà si amusante à conduire, et l'avons rendue encore plus aérodynamique. Ensuite, nous l'avons équipée de nos technologies BlueMotion les plus novatrices, comme un puissant groupe motopropulseur hybride turbocompressé qui comprend un moteur TSI de 1,4 L et qui développe 170 chevaux combinés ainsi qu'une puissance de dépassement de 184 lb-pi de couple. Le résultat? La Jetta hybride turbocompressée. Une voiture qui prouve que les hybrides ne sont pas toutes pareilles.

**LA JETTA HYBRIDE TURBOCOMPRESSÉE.**



**Das Auto.**

# La corruption était déductible d'impôt

## La Ville aurait payé jusqu'à 15 millions en trop à Dessau



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Ville de Montréal pourrait avoir payé 15 millions de dollars en trop à Dessau en raison de la collusion, selon la liste des contrats de la firme de génie présentée à la commission Charbonneau. Le stratagème pourrait avoir coûté plus cher encore au Trésor public, car l'entreprise a longtemps réclamé des déductions d'impôts pour ses dons politiques illégaux et cadeaux payés aux élus et aux fonctionnaires.

Tout comme il l'avait fait pour SNC-Lavalin, l'avocat de la Ville de Montréal, Philippe Berthelet, a profité du passage de Rosaire Sauriol pour calculer combien Dessau a pu empocher grâce au système de collusion en place de 2004 à 2009. Évaluant de façon prudente que les prix étaient gonflés de 20 %, ses calculs permettent de comprendre que la firme aurait reçu 60 millions plutôt que



Rosaire Sauriol, vice-président de la firme de génie Dessau, a admis avoir versé au moins 5000\$ au responsable du financement d'Union Montréal, Bernard Trépanier.

75 millions si les appels d'offres n'avaient pas été truqués.

Tout comme SNC-Lavalin, Rosaire Sauriol a tenté de discréditer le calcul. «Oui, il y avait un système de collusion, oui, on y a participé, mais je ne peux pas dire qu'on payait trop cher.»

Pourtant, la Ville de Montréal a immédiatement vu une baisse «drastique» du coût des chantiers quand le système s'est effondré à la fin de 2009. Plusieurs rapports soulignent que les prix ont reculé de 22 à 35 %.

M<sup>c</sup> Berthelet a également tenu à démontrer que les

Montréalais n'ont pas été les seules victimes de la collusion. «Vous convertissiez vos contributions en fausses factures dans des comptes de dépenses "ventes et marketing" pour frauder l'impôt. Vous corrompiez du monde et c'était déductible d'impôt! C'est pas juste les Montréalais,

mais aussi les contribuables québécois et canadiens qui en ont fait les frais», s'est indigné l'avocat.

«Vous avez raison», a fini par admettre Rosaire Sauriol.

Dernier ingénieur à décrire la collusion ayant sévi à Montréal devant la Commission, le vice-président de Dessau a été durement questionné toute la journée. Trouvant timides ses excuses pour sa participation au système, M<sup>c</sup> Berthelet lui a lancé: «Ce n'est pas une "erreur", c'est ignoble, ce que vous avez fait.»

### Cadeau pour Trépanier

Rosaire Sauriol a aussi été interrogé sur sa relation avec le responsable du financement d'Union Montréal Bernard Trépanier. L'ingénieur a admis lui avoir versé au moins 5000\$ pour aider la firme de génie dans son «développement des affaires» à l'extérieur de Montréal, et a assuré qu'il ne s'agissait pas d'une fausse rémunération pour ses services.

En fait, Trépanier était à ce point important aux yeux de Dessau qu'en 2008, la firme lui a offert un cadeau pour son 70<sup>e</sup> anniversaire: un chèque-cadeau de 5000\$ d'une agence de voyages.

La fin du témoignage de Rosaire Sauriol hier a fermé la parenthèse ouverte en janvier par la Commission sur le système de collusion entre les firmes de génie à Montréal. La Commission se tourne maintenant vers Union Montréal, pour approfondir la question de son financement.

En attendant le passage de Bernard Trépanier, surnommé monsieur 3 %, la Commission a commencé à entendre hier le trésorier du parti, Marc Deschamps. Le début de son témoignage, qui a duré moins de 40 minutes, n'a toutefois pas permis d'en apprendre davantage.

# L'éthique de Dessau remise en question

BRUNO BISSON

Les relations qu'entretient la firme d'ingénieurs Dessau avec les principes d'éthique professionnelle ont été remises en question, hier, lors du témoignage du vice-président principal de la firme, Rosaire Sauriol, devant la commission Charbonneau.

La première salve est venue de l'avocat de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec, M<sup>c</sup> Denis Houle. L'avocat a questionné M. Sauriol sur les motifs qui ont incité sa firme à faire une déclaration volontaire, à Revenu Québec, dans laquelle Dessau a reconnu avoir produit de fausses factures pour une somme de 2 millions.

Ces fausses factures servaient à générer des sommes énormes en argent comptant dont la société avait besoin pour financer illégalement des partis politiques municipaux, à Montréal et en banlieue, et rembourser ses cadres qui signaient des chèques au bénéfice du Parti

libéral du Québec et du Parti québécois. Dessau a payé une amende de 2 millions au fisc à la suite de cette confession. M. Sauriol a affirmé que cette déclaration avait permis à Dessau de «tourner la page sur une époque malheureuse».

M<sup>c</sup> Houle a alors souligné que, depuis cette déclaration, Dessau avait obtenu des contrats du ministère des Transports du Québec et de la Ville de Montréal atteignant un peu plus de 146 millions. «Si vous n'aviez pas fait cette déclaration volontaire, a-t-il noté, vous n'auriez peut-être pas eu l'occasion d'obtenir ces contrats», en raison des lois anticorruption adoptées par l'Assemblée nationale depuis 2009.

«En divulguant, c'était une véritable opération de marketing que vous faisiez pour votre compagnie», a souligné la présidente de la Commission, France Charbonneau.

«Notre démarche était plus profonde que ça», a protesté M. Sauriol.

### Agir «dans l'intérêt de l'organisation»

L'avocat de l'Association de la construction du Québec, M<sup>c</sup> Denis Rochefort, a ensuite souligné des ambiguïtés dans le code d'éthique adopté par Dessau, en 2010, dans la foulée de sa déclaration au fisc. Il a fait dire à M. Sauriol que le respect du code de déontologie de l'Ordre des ingénieurs a priorité sur toute autre considération. Il a ensuite lu un passage du code d'éthique de la firme qui dit qu'il «est très important que chaque membre du conseil d'administration, cadre, professionnel, employé et consultant œuvrant chez Dessau prenne des décisions et agisse, avant tout, dans l'intérêt de l'organisation».

Visiblement agacé, M. Sauriol a répondu à M<sup>c</sup> Rochefort: «Si vous avez des recommandations à faire sur notre code d'éthique, vous êtes le bienvenu.»

«La première recommandation, a alors rétorqué la juge Charbonneau, serait peut-être de le suivre.»

## DESSAU À LA CEIC

**124 millions**

Valeur des contrats obtenus par Dessau du ministère des Transports du Québec après que la firme a admis avoir fait 2 millions en fausses factures, pour financer les partis politiques provinciaux et alimenter la collusion à Montréal.

**5000\$**

Valeur du chèque-cadeau d'une agence de voyages offert par Dessau au collecteur de fonds d'Union Montréal, Bernard Trépanier, pour son 70<sup>e</sup> anniversaire.

**De 5000 à 10 000\$**

Somme versée chaque année par Dessau à Bernard Trépanier, responsable du financement à Union Montréal, pour prospecter les occasions d'affaires dans des municipalités de banlieue.



Photo: Peter Morneau

Renée Claude

Monique Miller

Victor-Lévy Beaulieu

Danielle Quimet

Suzanne Lapointe

Marcel Sabourn

Rémy Girard

Diane Dufresne

**MICHÈLE RICHARD**

60 ANS DE MÉTIER ET UNE PASSION INALTÉRABLE POUR LE SHOWBIZ



LES GRANDS REPORTAGES PERSONNALITÉS  
**CE SOIR 20H**

Jacques Godin

Louise Forestier

Louïsette Dussault

## ACTUALITÉS

Visé par un mandat de l'UPAC

## Antonino Catania se rend à la police

FABRICE DE PIERREBOURG

L'entrepreneur Antonino Catania, de la société Catcan, s'est finalement rendu aux policiers hier matin. Il était recherché depuis mercredi en vertu d'un mandat d'arrêt de l'escouade Marteau (de l'Unité permanente anticorruption).

L'homme, qui fait face à des chefs d'accusation pour complot, fraudes envers le gouvernement et abus de confiance par un fonctionnaire public, s'est présenté vers 10 h 30 au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Il est ressorti libre en milieu d'après-midi, avec son avocat, après avoir répondu aux questions des enquêteurs, mais sans dire un mot aux médias.

Les deux autres suspects dans ce dossier, l'ex-surveillant de chantier de la Ville de Montréal François Thériault et Paolo Catania (cousin de l'autre Paolo Catania, de Construction Frank Catania), ont été arrêtés mercredi puis interrogés eux aussi avant d'être libérés.

## Faveurs en échange de faveurs

Antonino et Paolo Catania auraient offert en août 2006 à

François Thériault une réduction du prix de vente d'un terrain (30 000\$) et le paiement de divers travaux à sa résidence de Laval.

Ils ont obtenu en échange de faux extras sur un contrat d'égoûts obtenu par la firme Catcan, à Montréal, et surveillé par le même François Thériault. Ce dernier aurait produit des bordereaux pour des livraisons fictives de matériaux.

François Thériault est aussi poursuivi pour parjure et entrave à la justice parce qu'il a omis de parler de ces faveurs lors de son témoignage sous serment à la commission Charbonneau, en novembre dernier.

Antonino Catania, son fils Paolo Catania et François Thériault devront se présenter en cour le 1<sup>er</sup> mai.

La dizaine de chefs d'accusation auxquels ils devront faire face, selon les cas, vont de complot à fraude, fraude envers le gouvernement, abus de confiance par un fonctionnaire public, utilisation d'un document contrefait et commissions secrètes, a indiqué l'Unité permanente anticorruption.

— Avec la collaboration de David Santerre

## CUSM: «GASPILLAGE» DE FONDS PUBLICS DÉNONCÉ



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Les 600 déléguées syndicales de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) sont sorties de leur réunion nationale, hier, pour manifester devant l'Hôpital général de Montréal. Elles voulaient ainsi dénoncer la mauvaise gestion du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), dont l'Hôpital général fait partie, et qui a accumulé d'importants déficits. L'établissement vient d'ailleurs de déposer au ministère de la Santé un important plan de compressions budgétaires qui n'a pas été rendu public, mais qui doit se situer entre 28 et 50 millions. Les trois syndicats de l'hôpital craignent les impacts sur les soins aux patients. — Daphné Cameron

## CONTREFAÇON DE DOCUMENTS

## Peine exemplaire pour un ex-avocat de la construction

FABRICE DE PIERREBOURG

Quinze mois de prison ferme. C'est un véritable coup de massue judiciaire que vient de recevoir Gilles Gaul, l'éminent ex-avocat spécialisé en réglementation de la construction qui montait des dossiers bidon pour aider ses clients à obtenir frauduleusement des certificats de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Gilles Gaul avait plaidé coupable à 16 des 18 chefs d'accusation de fabrication, possession et trafic de faux documents au préjudice de la CCQ, ainsi que de fraude, vol d'identité et trafic de renseignements identificateurs. Les faits se sont étalés de 2005 à 2010.

## Des gestes graves

Cette peine sévère, alors que la défense réclamait une peine purgée dans la collectivité, reflète le sérieux des gestes faits, aggravés par leur durée et le fait que la personne en cause était un avocat, au moment où les actes ont été commis, indique la poursuite. «C'était une attaque frontale du système des cartes de compétence», ajoute M<sup>e</sup> Claude Dussault.

Gilles Gaul, qui a aussi été commissaire de la construction, arbitre, coroner et qui a été nommé juge à la Cour provinciale en 1983, avait été arrêté en novembre 2011 à la suite d'une enquête menée par les policiers du Service des enquêtes sur l'intégrité

« Cette décision est la démonstration qu'on ne peut badiner avec le respect de la loi et j'espère qu'elle aura un effet dissuasif sur ceux qui seraient tentés de contourner les règles du jeu. » — Diane Lemieux, présidente de la CCQ

financière (SEIF) de la Sûreté du Québec.

Il avait été démasqué, car la CCQ s'était rendu compte que certains documents qu'il lui avait envoyés semblaient manifestement contrefaits, comme l'avait révélé *La Presse* à l'époque.

Ses dossiers étaient préparés avec des feuillets T4 de Revenu Canada, des relevés 1

de Revenu Québec et d'autres déclarations d'employeurs falsifiées.

Il s'agissait notamment de faux relevés d'heures prétendument travaillées par ses clients dans la construction résidentielle.

La preuve révèle que Gilles Gaul aurait ainsi monté une trentaine de dossiers en échange d'une rétribution variant de 1200 à 6000\$.

## La CCQ se félicite

Diane Lemieux, présidente de la CCQ, considère que l'issue de cette affaire doit servir d'avertissement. « Grâce à la vigilance et au professionnalisme du personnel de la CCQ, des actes criminels ont pu être décelés et la justice a pu suivre son cours. Cette décision est la démonstration qu'on ne peut badiner avec le respect de la loi et j'espère qu'elle aura un effet dissuasif sur ceux qui seraient tentés de contourner les règles du jeu », a-t-elle souligné.

Déjà radié du Barreau de 1987 à 1994, Gilles Gaul a été radié de nouveau pour deux ans le 12 mars dernier, jour où sa sentence est tombée, et ce, même s'il avait démissionné en juillet dernier. Cette décision n'était toutefois pas liée à la condamnation évoquée ici.

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance avec ou sans ORTHÈSES.



POINTURES  
6 à 15 pour homme  
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR  
B à 6E pour homme  
AAA à 4E pour femme



PLUS DE  
300  
MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun  
514.762.5184  
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église  
À 5 minutes du pont Champlain

L'OFFRE PREND FIN LE 31 MARS



UTILISEZ VOS MINUTES LOCALES  
POUR APPELER PARTOUT AU PAYS  
PENDANT UN AN.

AVEC TOUT NOUVEAU FORFAIT DE DEUX OU DE TROIS ANS.

Visitez votre magasin Rogers le plus près.

ROGERS

Offre réservée aux nouveaux clients et aux clients actuels qui achètent un nouvel appareil et le mettent en service avec un forfait de deux ou de trois ans d'ici le 31 mars 2013. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil, des frais d'annulation de service et (ou) des frais de résiliation anticipée (le cas échéant) s'appliquent. Des frais de mise en service allant jusqu'à 35\$ (les frais varient selon la province) s'appliquent (à moins d'indication contraire). Les minutes locales comprises dans le forfait du client peuvent être utilisées partout au pays la première année. Les frais de temps d'antenne courants s'appliquent aux minutes utilisées au-delà du lot inclus dans le forfait du client. ©2013 Rogers Communications

1000\$	1000\$
500\$	500\$
100\$	100\$
1,60\$	8,01\$
1,60\$	16,03\$

Si votre solde quotidien moyen est de :  
de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :  
1000\$ x 1,60% = 16,00\$  
500\$ x 1,60% = 8,00\$  
100\$ x 1,60% = 1,60\$  
1,60\$ x 10 = 16,00\$  
1,60\$ x 10 = 16,00\$

\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt... » : achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit d'adhésion est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 18 mars au dimanche 24 mars 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Non valable aux Galeries du sommeil. EcoFrais inclus. Voir conditions en magasin. \*\*Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin. \*\*Sauf sur les produits informatiques. Détails en magasin.



**Brault & Martineau**  
Pour le meilleur et pour le prix

# NOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DERNIER CRI À PRIX IMBATTABLES!

**PROSCAN**  
**Téléviseur à écran ACL de 24 po**  
Haute définition, syntoniseur ATSC-NTSC, prise pour écouteurs  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

5<sup>87</sup>\$ /mois  
**211<sup>25</sup>\$†**  
189\$ - Livraison de 12,50\$ - 101,99\$

**PROSCAN**  
**Téléviseur à écran ACL de 39 po**  
Résolution pleine HD 1080p, 1 entrée PC (VGA), prise pour écouteurs  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

12<sup>26</sup>\$ /mois  
**441<sup>50</sup>\$†**  
388\$ - Livraison de 12,50\$ - 241,99\$

**SAMSUNG**  
**Téléviseur à écran DEL de 46 po**  
Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB, 1 sortie audio-numérique optique  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

20<sup>60</sup>\$ /mois  
**741<sup>50</sup>\$†**  
689\$ - Livraison de 12,50\$ - 449,99\$

**SHARP AQUOS**  
**Téléviseur à écran DEL de 52 po**  
Résolution pleine HD 1080p, 1 entrée PC (VGA), 1 port USB pour photos et musique  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois  
Quantité limitée

28<sup>93</sup>\$ /mois  
**1041<sup>50</sup>\$†**  
989\$ - Livraison de 12,50\$ - 101,99\$

**SONY**  
**Téléviseur à écran DEL de 55 po**  
Résolution pleine HD 1080p, 4 entrées HDMI (3 à l'arrière, 1 sur le côté) sortie audio-numérique optique, 1 entrée PC (VGA), 1 port USB  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

34<sup>49</sup>\$ /mois  
**1241<sup>50</sup>\$†**  
1189\$ - Livraison de 12,50\$ - 101,99\$

**NOUVEAU!** Plan BM<sup>™</sup> : Service de livraison flexible et gratuit<sup>\*\*\*</sup>  
► Maintenant Plage horaire de 4 heures

**ONKYO**  
**Ensemble cinéma maison**  
7,1 canaux, puissance de sortie totale de 1030 watts, subwoofer actif de 10 pouces d'une puissance de 120 watts, entrée pour iPod/iPhone  
Livraison gratuite

16<sup>64</sup>\$ /mois  
**599\$**  
L'ensemble

**ONKYO TOSHIBA**  
**Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran DEL de 50 po**  
Puissance de sortie totale de 730 watts, 5,1 canaux, subwoofer de 8 po, 4 entrées HDMI compatibles 3D, affichage du menu à l'écran via HDMI, branchement direct iPod/iPhone via USB à l'avant  
Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB  
Livraison gratuite

31<sup>71</sup>\$ /mois  
**1141<sup>50</sup>\$†**  
L'ensemble  
1089\$ - Livraison de 12,50\$ - 101,99\$

**TOSHIBA**  
**Ensemble téléviseur à écran DEL de 47 po avec barre de son**  
Subwoofer sans fil de 150 watts, SRS TruSurround HD, affichage DEL, résolution pleine HD 1080p, 3D naturelle passive, conversion 2D-3D TriVector, clavier QWERTY sans fil inclus  
Livraison gratuite

41<sup>43</sup>\$ /mois  
**1491<sup>50</sup>\$†**  
L'ensemble  
1489\$ - Livraison de 12,50\$ - 101,99\$

**INCLUS!**  
2 paires de lunettes passives et 1 clavier sans fil

**VASTE CHOIX DE MODÈLES D'ASPIRATEURS DISPONIBLES**

**Electrolux**  
**Aspirateur central**  
Puissance de 651 watts-air, système hybride (peut être utilisé avec ou sans sac de filtration), niveau de bruit minimal grâce à son silencieux intégré, très compact et facile à installer, fabriqué au Québec, la meilleure garantie de l'industrie  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 25 ans sur les pièces et 10 ans sur la main-d'œuvre

16<sup>64</sup>\$ /mois  
**599\$**

**PLUS DE 40 MODÈLES DISPONIBLES!**

**TOSHIBA**  
**Ordinateur portable**  
Écran de 15,6 po, 4 Go de mémoire vive DDR3, disque dur de 500 Go, 1 port USB 3.0, 2 ports USB 2.0, sortie HDMI, caméra Web  
Garantie du fabricant de 12 mois

24<sup>48</sup>\$ /mois  
**440<sup>65</sup>\$†**  
18 versements  
634\$ - Livraison de 18\$ - 448,95\$

**Meuble audio/vidéo**  
2 portes vitrées, système de gestion des câbles, charge maximale de 56,7 kg (125 lb)  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

9<sup>69</sup>\$ /mois  
**349\$**

**SONY**  
**Appareil photo numérique de 16,1 mégapixels**  
3D, écran de 2,7 po, mode vidéo pleine HD 1080p avec focus en continue, technologie à miroir translucide, mode rafale à 7 images/seconde, objectif 18-55 mm f.3,5/5,6 inclus  
Garantie du fabricant de 12 mois

13<sup>31</sup>\$ /mois  
**479\$**

## Payez en **36 versements sans intérêt\*** jusqu'en mars 2016 sur les appareils électroniques\*\*

# Dites-moi tout !



Quoi? Vous cherchez une crème pour le visage qui soit une pure merveille ? Ne cherchez plus. **Alvéol** est une crème exceptionnelle fabriquée d'ingrédients exceptionnels. Pour mettre à votre portée toutes les richesses du monde végétal extraites du nectar des fleurs par les abeilles, la crème **Alvéol** recèle d'innombrables molécules florales en faisant appel aux six éléments du mas des abeilles. Avec la crème **Alvéol**, vous accédez aux technologies à la fois les plus innovatrices et les plus anciennes. Vous profitez de la compétence ancestrale des abeilles qui ont assimilé ce nectar des dieux présent dans le règne végétal, gorgé de micronutriments transépidermiques et de micropiliers, oui, une symbiose végétale toni-active pour toutes les peaux.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. Celle-ci grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, ravive l'épiderme, atténue l'apparence des irritations ainsi que des inégalités de pigmentation. **Alvéol** contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeilles, le pollen, la propolis, le miel d'oranger, la cire d'abeilles, oui, six ingrédients, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Je vous dirai aussi que, si le contenant de la crème **Alvéol** possède un couvercle en or, c'est que le produit est à la hauteur de cet élément précieux. Vous savez tout.

**Achetez une crème Alvéol et recevez la 2<sup>e</sup> tout à fait GRATUITEMENT!**



**En vigueur du samedi 23 au mardi 28 mars 2013\***

Ingrédients INCI déposés aux autorités gouvernementales sous Alvéol<sup>MD</sup>

[www.bio-actif.com](http://www.bio-actif.com)  
\*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

## Disponible aux endroits suivants:

- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
1278, rue Jean-Talton Est  
**Montréal 514 279-3709**
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC  
**418 656-1266**
- Boutique Luc Mathieu**  
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières  
**Commandes postales : 819 378-7777**  
Ligne sans frais : **1 877 511-3368**
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
1600, Le Corbusier (Centre Laval)  
**450 688-5455**
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau  
**819 770-3645**
- Boutique Luc Mathieu**  
2622, rue King Ouest  
À l'arrière de l'édifice  
2630 Sherbrooke  
**819 823-3322**
- Néo-Santé**  
495, rue St-Georges, St-Jérôme  
**450-436-5548**
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno  
**450 653-6009**

- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
Galeries Rive-Nord  
100, boulevard Brien, Repentigny  
**450 657-2032**
- Boutique Luc Mathieu**  
227, rue Principale ouest, Magog  
**819 868-3368**
- Boutique Luc Mathieu**  
104, route du Président-Kennedy, Lévis  
**418 833-5933**
- Vitavie au naturel**  
3333, du Carrefour Promenade, Beauport  
**418-667-0070**
- SANTÉ EN DIRECT**  
**Ligne ouverte avec Johanne Verdon**  
sur les ondes de **CJMS 1040 AM** et de **CJLV 1570 AM** samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion sur les ondes de **CJMS 1040 AM** mardi et jeudi de 9h à 10h et sur **CJLV 1570 AM** mercredi de 11h à 12h.  
**450-680-1570 1-866-895-3142**  
Samedi et Dimanche de 8h à 11h  
Ferti 2000: Commandes postales  
Tél.: 514 272-1365  
Ligne extérieure: 1 800 272-1365  
lundi au vendredi : 9h à 17h  
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h

## ACTUALITÉS

### TAXES IMPAYÉES

# Montréal a fait une croix sur 24 millions

**EXCLUSIF**

KARIM BENESSAIEH

Que ce soit à cause de faillites, de contribuables introuvables ou de sommes trop minimes pour être récupérées, Montréal a dû faire une croix sur 24 millions en taxes impayées depuis 2005, selon une compilation obtenue par *La Presse*.

À elle seule, l'ancienne Ville de Lachine, fusionnée à Montréal en 2001, est responsable des deux plus importants dossiers radiés. En 2005, on a décidé de radier des livres la dette de 1,5 million accumulée par l'entreprise Jenkins Canada de 1992 à 2003. En 2007, c'est une société à numéro, propriété de la succession de Marvin Gameroff et de Shelley Lippman, à qui on a fait grâce de 2,3 millions. Sur une dette accumulée entre 1994 et 2004 s'établissant à 4,2 millions, la Ville a conclu une entente pour encaisser 1,9 million.

Somme toute, rappelle-t-on à la Ville, Montréal n'a radié que 0,001 % des taxes qui lui sont dues – environ 3 milliards par année. «Le fort taux de perception s'explique par le fait que l'immeuble garantit la créance», explique Patricia Lowe, de la Ville de Montréal. On a le pouvoir de procéder à la vente d'un immeuble sur lequel les taxes de l'année précédente demeurent impayées. De plus, aux fins de la Loi sur la faillite, la Ville est un créancier garanti pour ses taxes foncières.»

On note également une amélioration constante au fil des années. D'un total de 7 millions en 2005, le montant

des taxes radiées a baissé graduellement jusqu'à 748 338 \$ en 2012. L'explication est simple: la nouvelle Ville s'est retrouvée avec les dossiers litigieux des anciennes banlieues. «Au cours des années 2005, 2006, 2007, le montant plus élevé de taxes radiées est dû aux dossiers litigieux dont certains proviennent des anciennes villes», précise Gonzalo Nunez, porte-parole. Si nous retranchons ces dossiers inhabituels, la moyenne des taxes foncières radiées de 2005 à 2007 est de près de 439 000 \$ par année.»

#### Taxes locatives coûteuses

Les taxes foncières représentent près du quart des 24 millions perdus. Les radiations les plus importantes, soit 12,6 millions, concernent la taxe d'eau et de services, basée sur la valeur locative et qui est imposée aux occupants des immeubles non résidentiels de l'ancienne Ville de Montréal. D'un montant de 3,8 millions en 2005, les radiations ont atteint 258 343 \$ en 2012. Le déclin s'explique par le fait que cette taxe a été abandonnée en 2008.

Les défauts de paiement des droits sur les mutations immobilières, communément appelés la «taxe de bienvenue», ont coûté quant à eux 475 272 \$ depuis 2005. «Il n'y a eu qu'un seul dossier avec un solde important qui n'a pas pu être recouvré», précise M. Nunez. En 2007, la somme de 383 307 \$ a dû être radiée en raison de la faillite du débiteur, Résidence Benito Marro et Manoir Pierrefonds.» Contrairement aux taxes foncières, la Ville n'est pas un créancier garanti en ce qui concerne les droits de mutation.

— Avec la collaboration de William Leclerc



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

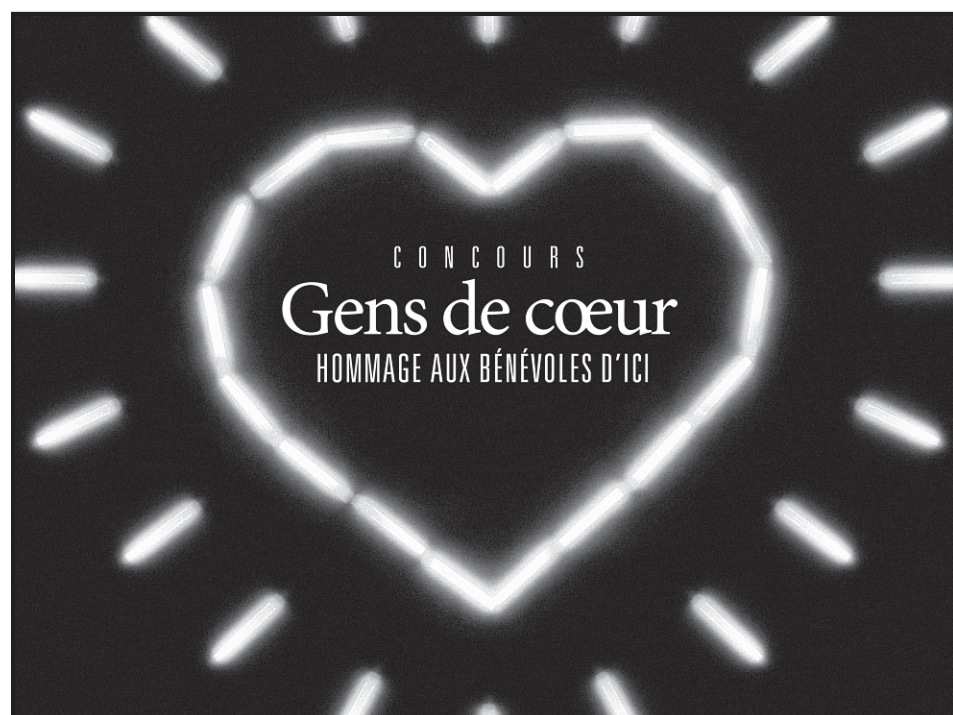
Le programme Logements adaptés pour aînés autonomes permettait aux bénéficiaires d'adapter leur logis en fonction de leurs besoins.

## Québec Les libéraux dénoncent l'abolition d'un programme d'aide aux aînés

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a dénoncé hier l'abolition du programme Logements adaptés pour aînés autonomes, une coupe de 3,6 millions de dollars. Ce programme, qui relevait de la Société d'habitation du Québec (SHQ), venait en aide chaque année à environ 1000 personnes de 65 ans ou plus à faibles revenus. Il finançait l'installation de mains courantes le long d'un couloir, de barres d'appui près de la baignoire ou de systèmes de télésurveillance. «Alors que

le ministre de la Santé répète sur toutes les tribunes qu'il veut garder les aînés à la maison, son collègue de l'Habitation coupe dans un programme pour qu'ils restent à la maison. Il y a ici une incohérence», a déploré la députée libérale Marguerite Blais à l'Assemblée nationale. Le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, a répliqué que les programmes de la SHQ sont revus afin d'accorder la priorité à la construction de logements sociaux.

— Tommy Chouinard



## Mettez un bénévole en lumière

Le jury du CONCOURS GENS DE COEUR a sélectionné dix lauréats parmi les bénévoles remarquables que vous avez proposés. Choisissez la grande personnalité bénévole.

Votez en ligne à : [Radio-Canada.ca/concours](http://Radio-Canada.ca/concours)  
Vous avez jusqu'au 24 mars 2013 à 23h59.

**30 000 \$ EN DONNS**  
remis à la cause de leur choix  
20 000 \$ à la grande personnalité bénévole  
1 000 \$ à chacun des 10 lauréats

Financière Manuvie  
Pour votre avenir  
solide fiable sûre avant-gardiste



TÉLÉVISION

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

# Québec diminue le remboursement

EXCLUSIF

MARC THIBODEAU

Le gouvernement du Québec entend imposer un nouveau tour de vis financier aux fabricants de médicaments génériques, qui menacent en contrepartie d'interrompre la production de certains produits dont la rentabilité serait ainsi compromise.

La baisse à venir du taux de remboursement prévu dans le cadre du régime d'assurance public, qui s'inspire d'une récente décision de l'Alberta, a été confirmée par le cabinet du ministre de la Santé, Réjean Hébert.

« C'est certain que ça va avoir un impact sur l'approvisionnement de certains produits », prévient Daniel Charron, directeur pour le Québec de l'Association canadienne du médicament générique (ACGM).

Il est encore trop tôt pour déterminer l'impact précis des changements à venir, note le porte-parole, qui s'attend à ce que chaque entreprise passe en revue les médicaments offerts pour analyser leur rentabilité à la lumière du nouveau taux.

Le gouvernement albertain a annoncé dans son dernier budget qu'il entendait réduire, à compter du 1<sup>er</sup> mai, le taux de remboursement des médicaments génériques de 35 % à 18 % du coût du médicament d'origine breveté.

La Loi sur l'assurance médicaments du Québec précise que le prix demandé par les fabricants dans le cadre du régime public ne doit pas être supérieur à tout prix de vente consenti « en vertu des autres programmes provinciaux d'assurance de médicaments ».

« Les fabricants ont l'obligation réglementaire d'offrir le meilleur prix en vertu du règlement sur la reconnaissance des grossistes et des fabricants. Donc, s'il y a baisse de prix [en Alberta], le Québec va en bénéficier », a déclaré dans un courriel Ariane Lareau, porte-parole du ministre Hébert.

Elle assure que la baisse s'appliquera « le plus rapidement possible » après que l'Alberta auras mis sa diminution en vigueur.

Colère des fabricants

Le gouvernement québécois a déjà suscité l'ire des fabricants de produits génériques, en 2010, en annonçant sa décision de réduire le taux de remboursement de 54 % à 25 % du coût des médicaments d'origine, pour emboîter le pas à l'Ontario. La mesure devait permettre au gouvernement d'économiser 164 millions par année.

Pharmascience, qui emploie 1300 personnes au Québec, avait alors menacé de réévaluer ses investissements et ses effectifs dans la province.

La baisse à venir du taux à 18 % est « dangereuse et représente une menace réelle quant à notre capacité comme industrie à continuer d'assurer le développement, la production et l'approvisionnement de médicaments au pays », prévient Pierre Gaudreault, directeur de la division générique de l'entreprise.

Olivier Saint-Denis, vice-président exécutif de Laboratoire Riva, un autre fabricant de médicaments



PHOTO MARTIN CROTEAU, ARCHIVES LA PRESSE

Les pharmaciens du Québec craignent une diminution de leurs revenus, avec la baisse du taux de remboursement des médicaments génériques à 18 %.

génériques établi au Québec, maintient aussi que certains produits devront être « discontinués » avec la baisse projetée du taux de remboursement.

Avec ces nouvelles réductions, « il est clair que l'industrie du médicament générique au Québec ne s'en va nulle part », affirme-t-il.

À l'instar de l'ACGM, il estime que le gouvernement gagnerait à favoriser un usage accru des produits génériques plutôt que les molécules d'origine.

Une mesure en ce sens a déjà été prise en début d'année, avec l'entrée en vigueur de l'abolition de la règle protégeant les brevets d'origine pour une période de 15 ans. Une soixantaine de médicaments additionnels sont remboursés depuis par le régime public au prix de la version générique.

La baisse du taux de remboursement des médicaments génériques à 18 % inquiète aussi les pharmaciens de la province, qui craignent une diminution de leurs revenus.

Jean Thiffault, président de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec, note que les fabricants versent aux pharmaciens une allocation professionnelle en fonction des ventes.

Avec la baisse du taux de remboursement mise en branle en 2010, « les pharmaciens ont perdu 100 millions de dollars d'allocations sur une période de trois ans », note M. Thiffault. Il presse Québec de consulter les acteurs du milieu avant de procéder à une nouvelle diminution du taux de remboursement.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES: QUELQUES CHIFFRES

57

Pourcentage de prescriptions au Canada remplies avec des médicaments génériques

54

Pourcentage de prescriptions au Québec remplies avec des médicaments génériques

22

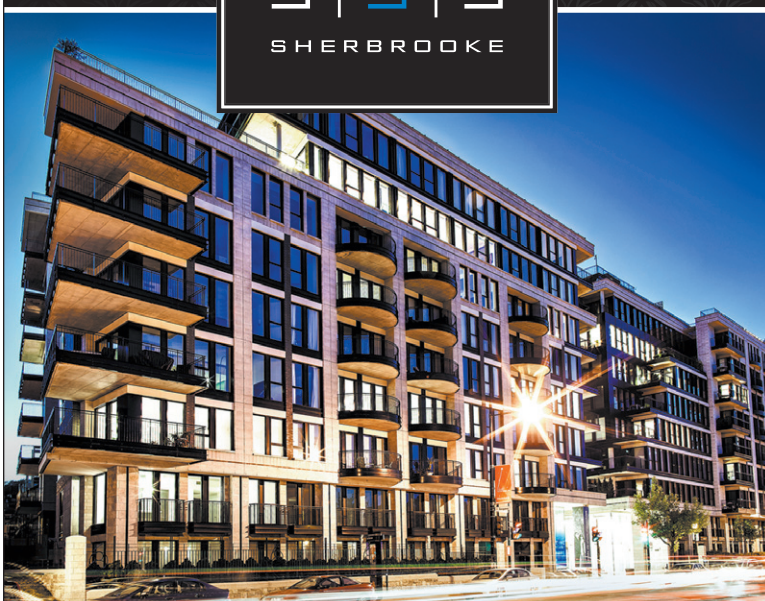
Dépenses annuelles, en milliards, des Canadiens pour l'achat de médicaments

26

Pourcentage des dépenses annuelles liées à l'achat de médicaments génériques

—Source: Association canadienne du médicament générique. Données de 2011

## LE LUXE DÉSORMAIS ACCESSIBLE AU 333.



OCCUPATION IMMÉDIATE

NOUVEAUX CONDOS ET MAISONNETTES NEUVES HAUT DE GAMME À PARTIR DE 300K \$ JUSQU'À 1,5M \$

Gymnase – Cour intérieure – Piscine sur le toit – Stationnement intérieur – Cellier privé en option. Les courtiers sont les bienvenus.

333, RUE SHERBROOKE EST  
514 849 5958  
333SHERBROOKE.COM

OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR  
Sotheby's Québec  
INTERNATIONAL REALTY  
AGENCE IMMOBILIÈRE

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

Obtenez 15% de rabais  
Présentez ce coupon la journée où vous achetez  
ou commandez un abat-jour au prix régulier.  
Nul autre rabais ne pourra être consenti.

Valable du 22 mars  
au 29 juin 2013

NOUVELLE  
SUCCURSALE  
À LAVAL!

Plus de  
5000 abat-jour  
en magasin.

• Service de recouvrement sur mesure.  
• Apportez votre pied de lampe pour  
un ajustement parfait.

MONTRÉAL LAVAL  
4875, Jean-Talon Ouest 2267, boul. Le Corbusier  
(514) 344-8555 (450) 682-8280  
www.abatjourillimites.ca

## LE TOUR DU GLOBE

## Écosse Référendum en septembre 2014

La date du référendum sur l'indépendance de l'Écosse a finalement été fixée au 18 septembre 2014, a triomphalement annoncé le premier ministre écossais, Alex Salmond, qui a fait de l'émancipation du « pays des Scots » le combat de sa vie. Près du tiers des 5 millions d'Écossais seraient actuellement partisans de l'indépendance.

— AFP



PHOTO REUTERS

## Italie Le pape François en prison

Le pape François, qui a affirmé sa volonté d'aider les pauvres, les défavorisés et la jeunesse depuis le début de son pontificat, célébrera une messe du Jeudi saint dans une prison pour mineurs, a annoncé le Vatican. Au cours du service, le premier pape venu des Amériques doit laver les pieds de prisonniers.

— AFP

105

L'Église anglicane a procédé à l'intronisation de son nouveau chef spirituel, Justin Welby, fait 105<sup>e</sup> archevêque de Canterbury, un poste qui lui confère la responsabilité d'une communauté de 85 millions de fidèles. Pour la première fois de l'histoire, l'intronisation a été conduite par une femme, l'archidiacre Sheila Watson.

— AFP

## OBAMA AU PROCHE-ORIENT

## « La paix, seule voie vers la sécurité »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain Barack Obama a exhorté Israël et les Palestiniens à avancer vers la paix. « La paix est la seule voie vers la vraie sécurité », a-t-il déclaré M. Obama dans un discours vibrant prononcé devant des centaines de jeunes Israéliens à Jérusalem. Il a appelé « les Palestiniens à reconnaître qu'Israël [serait] un État juif » et les Israéliens qu'« une Palestine indépendante [devait] être viable ».

« Il y aura beaucoup de voix pour dire que ce changement n'est pas possible. Mais souvenez-vous qu'Israël est le pays le plus puissant de la région. Israël a le soutien inébranlable du pays le plus puissant du monde », a fait valoir le président américain.

Il par ailleurs réitéré ses engagements à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire.

« L'Iran ne peut pas obtenir d'arme nucléaire. C'est un danger qui ne peut pas être endigué », a-t-il prévenu, avant de répéter que « toutes les options [étaient] sur la table » pour y parvenir.

Le guide suprême d'Iran, Ali Khamenei, a dit hier – pour la première fois – qu'il n'était « pas opposé » à un dialogue direct avec Washington sur la question nucléaire, tout en menaçant de « réduire en poussière Tel-Aviv et Haïfa » en cas d'attaque israélienne.

Revenant sur le conflit en Syrie, M. Obama a martelé : « Assad doit partir pour que l'avenir de la Syrie puisse commencer. »

## Rencontre avec Abbas

Auparavant, à l'issue d'une rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah, en Cisjordanie, M. Obama a indiqué « penser que la possibilité d'une solution à deux États [continuait] à exister ».

« Nous ne considérons pas la poursuite de la colonisation comme constructive, adéquate ou de nature à faire avancer la cause de la paix », a ajouté M. Obama, qui estime néanmoins que la question devrait être réglée dans le cadre de pourparlers de paix et non par un gel au préalable de la construction, comme l'exigent les Palestiniens.



PHOTO DOUG MILLS, THE NEW YORK TIMES

Barack Obama a rencontré hier de jeunes Palestiniens en Cisjordanie en compagnie du premier ministre de l'Autorité palestinienne Salam Fayyad.

## PROMOTION

Les Québécois ont une prédilection pour les aliments pauvres en oméga-3

## LES QUÉBÉCOIS EN MANQUE

Blainville | On ne rit pas, au moins 75 % de québécois sont carencés en oméga-3. Il faut prendre conscience que le corps ne peut pas fabriquer les oméga-3 ils doivent donc obligatoirement être apportés de l'extérieur. La très grande majorité des Québécois en manque.

Les oméga-3 contribuent à la santé cognitive (cerveau) et/ou aux fonctions cérébrales. Ils aident à réduire les taux de triglycérides/triacylglycérols sanguins. Ils aident au maintien de la santé cardiovasculaire, un vrai cri du cœur.

Également, source d'EPA et/ou de DHA, ils aident à contribuer au développement du cerveau, des yeux et des nerfs chez les enfants âgés de 12 et moins. Cela vous surprendra d'apprendre certainement que la molécule mère de cette famille des oméga-3 l'acide alpha linoléique (ALA), est un oméga-3 dit indispensable. C'est à partir de cette mère molécule que l'organisme peut

synthétiser d'autres oméga-3, donc l'EPA et le DHA.

En lisant les étiquettes des produits sur le marché québécois on peut voir que l'ALA a été négligé dans l'importante famille des oméga-3. Certaines étiquettes des produits que nous avons étudiées confondent l'entendement. C'est pourquoi Tri-Céphal a pallié à cette insuffisance en vous prodiguant quelque chose de plus dans son produit, l'oméga-3 marin l'ALA. Tri-Céphal contient donc 400 mg d'EPA et 200 mg de DHA, le ratio et concentration idéals, pour un total de 680 mg d'oméga-3 en incluant l'ALA. Le tout dans une gélule dorée de 1000 mg d'huile de poisson sélectionnée renfermant le fameux oméga-3 marin— ALA.

Il faut se rappeler que l'ALA est la MÈRE MOLÉCULE des oméga-3 et que choisir un supplément d'oméga-3 n'est pas une mince affaire. Il faut donc être vigilant et l'ALA doit être inscrit sur l'étiquette. La vie est un grand dialogue entre plusieurs molécules importantes, la MÈRE MOLÉCULE ALA en est une. C'est votre choix pour un produit haut de gamme. Libre et informé.



PHOTO PATRICK BERNARD, AGENCE FRANCE-PRESSE

Nicolas Sarkozy (à l'arrière) alors qu'il quittait, hier, le palais de justice de Bordeaux.

## Sarkozy inculpé

L'ex-président est soupçonné d'avoir profité de la vulnérabilité de Liliane Bettencourt pour financer sa campagne en 2007

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ancien président français Nicolas Sarkozy a été mis en examen (inculpé) hier pour « abus de faiblesse » aux dépens de la milliardaire Liliane Bettencourt.

L'inculpation de M. Sarkozy, soupçonné par les juges d'avoir demandé à M<sup>me</sup> Bettencourt de l'argent pour financer sa campagne présidentielle de 2007 et d'avoir ainsi commis un « abus de faiblesse », est intervenue après l'audition de l'ancien président au palais de justice de Bordeaux et sa confrontation avec plusieurs membres du personnel de la milliardaire.

M<sup>me</sup> Bettencourt, 90 ans, est la femme la plus riche de France. Elle est l'héritière du géant mondial des cosmétiques L'Oréal.

L'avocat de M. Sarkozy, M<sup>e</sup> Thierry Herzog, a déclaré que la décision était « incohérente sur le plan juridique et injuste ».

« Je saisisrai en conséquence immédiatement la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux pour former un recours et pour demander la

nullité, notamment de cette mise en examen », a annoncé l'avocat.

L'ancien président « s'est vu notifier une mise en examen du chef d'abus de faiblesse commis en février 2007 et courant 2007 au préjudice de M<sup>me</sup> Liliane Bettencourt Schuller », a indiqué le parquet.

## Versions contradictoires

M. Sarkozy a été confronté hier à au moins quatre anciens membres du personnel des Bettencourt, dont l'ex-major-dome Pascal Bonnefoy, une ancienne femme de chambre, une infirmière et un autre maître d'hôtel.

Après plusieurs heures d'audition, l'ancien président est parti du palais de justice de Bordeaux à l'arrière d'une voiture précédée par un véhicule de la police circulant à vive allure.

L'affaire a été déclenchée par l'ex-comptable des Bettencourt, qui avait déclaré à la police en juillet 2010 s'être vu réclamer 150 000 euros (environ 200 000 dollars) en liquide par l'ancien homme de confiance des Bettencourt, Patrice de Maistre, début 2007. Celui-ci

lui avait assuré, selon la comptable, vouloir les donner au trésorier de la campagne de Nicolas Sarkozy.

Plusieurs membres de l'entourage de la milliardaire ont déclaré avoir vu M. Sarkozy à plusieurs reprises pendant la période de la campagne de 2007 et ont affirmé qu'il avait rencontré M<sup>me</sup> Bettencourt à ces occasions.

M. Sarkozy a toujours affirmé s'être rendu au domicile des Bettencourt une seule fois pendant sa campagne de 2007, pour y rencontrer brièvement André Bettencourt, le mari de l'héritière de L'Oréal, décédé en novembre de la même année.

Les premières réactions à son inculpation, venues du camp de M. Sarkozy, voyaient dans la décision de la justice des motivations politiques.

Ainsi Lionnel Luca, député du parti conservateur UMP, écrivait sur son compte Twitter: « La seule chance de FH (François Hollande) en 2017, c'est d'éliminer par tous les moyens la possibilité d'une candidature du seul adversaire qui peut le battre. »

## EN CETTE JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU, PARTICIPEZ À UN ÉVÉNEMENT EXCLUSIF

IMAGINÉ PAR CIRQUE DU SOLEIL.

Le spectacle **One Night for ONE DROP** sera présenté une seule fois, ce soir à Las Vegas. Mais vous pourrez regarder cette performance spéciale en web diffusion du 25 au 31 mars. Commandez dès maintenant en échange d'un don de 5 \$ ou plus à ONE DROP.



COMMANDEZ ET VISIONNEZ SUR ONEDROP.ORG

TOUT LE PRODUIT DES VENTES SERA VERSÉ À ONE DROP POUR QUE TOUS AIENT ACCÈS À L'EAU, AUJOURD'HUI ET POUR TOUJOURS.

# Vers le silence des fusils en Turquie?

Le leader historique des rebelles kurdes, Abdullah Öcalan, annonce un cessez-le-feu

LAURA-JULIE PERREAULT

Hier, sous les acclamations de centaines de milliers de Kurdes de Turquie qui se sont rassemblés au cœur de Diyarbakir, deux politiciens ont lu – en kurde et en turc – un énoncé écrit par le chef des rebelles kurdes dans la cellule où il purge une peine à perpétuité. Dans son message, Abdullah Öcalan a déclaré un cessez-le-feu et demandé aux hommes et aux femmes qui se battent pour son organisation, le Parti des travailleurs du Kurdistan (ou PKK), de se retirer dans les montagnes de l'Irak. « Nous sommes arrivés à un point où nous devons faire taire les fusils et laisser parler la politique », a écrit M. Öcalan. Peut-on pour autant espérer la fin d'un conflit de trois décennies? Les enjeux en cinq questions et réponses.

**Q** Qui est Abdullah Öcalan?

**R** Membre fondateur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en 1978, Abdullah Öcalan, surnommé Apo, a longtemps été à la tête de

la rébellion armée du PKK qui a débuté en 1984. Ennemi numéro 1 de la Turquie, surnommé le monstre, il a été capturé au Kenya en 1999. Sa condamnation à mort pour trahison a été commuée en peine d'emprisonnement à perpétuité. Malgré son incarcération dans l'île d'Imrali depuis 14 ans, il reste une figure de proue pour les Kurdes de Turquie, note l'historien Stefan Winter, de l'Université du Québec à Montréal. « Il est encore aujourd'hui l'incarnation du nationalisme kurde, un peu comme Yasser Arafat l'était pour les Palestiniens », explique M. Winter, en ajoutant qu'Apo ne fait pas l'unanimité pour autant.

**Q** Dans le passé, le PKK a annoncé plusieurs cessez-le-feu, mais le conflit a repris de plus belle. Pourquoi cette fois serait-elle différente?

**R** L'annonce d'Abdullah Öcalan survient après de longs mois de négociations clandestines avec les services secrets turcs. Dans le passé, Öcalan avait annoncé des cessez-le-feu de manière unilatérale. Avant

l'avènement au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP), aucun gouvernement turc n'avait accepté de négocier directement avec le chef du PKK. « Mais avant de dire que le cessez-le-feu est important, il faudra voir comment les deux parties au conflit vont se comporter. Le gouvernement de l'AKP a souvent envoyé des messages contradictoires aux Kurdes », estime Emre Ünlüçayakli, chercheur au Consortium interuniversitaire pour les études arabes et moyen-orientales.

**Q** Comment le gouvernement turc a-t-il réagi à l'annonce?

**R** De manière très positive. Hier, le premier ministre turc a salué « l'ouverture pour la paix » d'Abdullah Öcalan et a affirmé que l'armée turque cessera ses opérations contre les rebelles si ces derniers respectent le cessez-le-feu. Recep Tayyip Erdogan a aussi profité de sa tribune pour envoyer une flèche à la puissante armée turque avec laquelle il est à couteaux tirés, en affirmant que la paix pourrait couper l'herbe



Abdullah Öcalan en 1993.

sous le pied à tous ceux qui se « nourrissent de la terreur ».

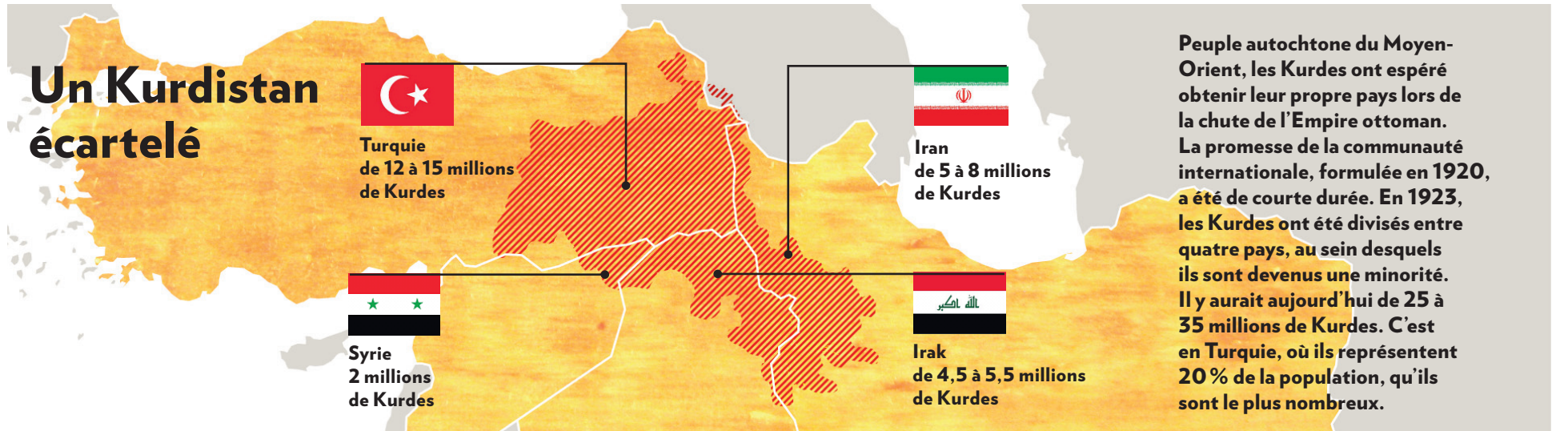
**Q** Peut-on prévoir la fin durable des hostilités?

**R** Selon Emre Ünlüçayali, cela dépendra des actions du gouvernement turc pour répondre aux doléances de la minorité kurde du pays. « S'il n'accorde pas plus de droits culturels ou d'autonomie aux Kurdes, le cessez-le-feu ne tiendra pas », avance le chercheur. Certains médias turcs croient qu'Erdogan

pourrait aller jusqu'à libérer Abdullah Öcalan, mais plusieurs experts estiment qu'une telle amnistie ferait trop de vagues au sein de l'électorat turc, qui a bien peu de sympathie pour le leader du PKK et lui attribue la responsabilité des quelque 45 000 morts que le conflit de 30 ans a faits dans le pays.

**Q** Quelles conséquences une paix avec les Kurdes pourrait-elle avoir pour le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan?

**R** D'un point de vue électoral, Erdogan a des gains à faire dans la grande communauté kurde qui représente 20% de la population, notamment dans le cadre d'un vote sur une nouvelle Constitution. N'ayant pas la majorité nécessaire pour modifier lui-même la Constitution turque, Erdogan profitera peut-être de sa popularité auprès des Kurdes pour faire adopter son projet. Cependant, en gagnant des votes kurdes, Erdogan perdra sans doute le soutien de beaucoup de nationalistes turcs qui s'opposent à tout statut particulier pour les Kurdes.



## Syrie 42 morts dans un attentat, dont un imam pro-Assad

Un attentat perpétré hier dans une mosquée de Damas a fait 42 morts, dont le plus célèbre dignitaire religieux sunnite pro-régime, Mohammad Saïd al-Bouti. Honni par l'opposition, il était célèbre en Syrie car c'est lui qui, chaque vendredi, prononçait un prêche à la télévision officielle. Il s'agit d'un coup dur pour le pouvoir, car le religieux représentait un appui sunnite de poids pour un régime dominé par les alaouites, issus du chiïsme.

Le chef de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, a rapidement condamné l'attentat. « C'est un crime à tout point de vue que nous rejetons complètement », a-t-il déclaré, en ajoutant « soupçonner le régime » d'être responsable de l'attaque. C'est un kamikaze qui a détonné sa ceinture bourrée d'explosifs lors d'un cours religieux. Il s'agit de l'attentat le plus sanglant à Damas depuis février.

### Enquête sur des armes chimiques

Par ailleurs, l'ONU a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'utilisation possible d'armes chimiques en Syrie. Le secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré que l'enquête sera lancée « dès que possible » et portera sur « l'incident spécifique que [lui a]



Mohammad Saïd al-Bouti

PHOTO REUTERS

signalé le gouvernement syrien ». Damas accuse l'opposition d'avoir eu recours aux armes chimiques mardi à Khan al-Assal, près d'Alep (Nord). « Je suis au courant qu'il y a d'autres accusations portant sur des cas similaires », a cependant noté M. Ban. Selon l'opposition, c'est plutôt le régime qui a employé des armes chimiques à Khan al-Assal, ainsi qu'à Atayba, à l'est de Damas. Paris et Londres demandent de leur côté une enquête qui porterait sur « toutes les allégations ».

— Agence France-Presse

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

**60% de rabais**

DISPONIBLE AUSSI, FAILLITE DE **LILY SIMON** SUR PLACE

Du jamais vu, marques reconnues mondialement

237, MIGNERON, VILLE ST-LAURENT (FACE AU IKEA)  
514-847-7583 Visitez notre site : [www.lessoldes.ca](http://www.lessoldes.ca)  
Lundi, mardi, mercredi : 10 à 18 h - Jeudi, vendredi : 10 à 21 h  
Samedi, dimanche : 9 à 17 h

BASLER LACOSTE barila kensie ANA NONZA  
 SOAKED ARMANI  
 HUE Pure 360 CAMBIO ANDY THE ANH Nadya Toto  
 SULU JONES NEW YORK jakela key AK ANNE KLEIN  
 buddha ANNA SCOTT rescued mac & jac MARIE SAINT PIERRE MONTREAL

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION



NATUZZI

\*Détails en magasin. Modèles sélectionnés. Peut prendre fin sans préavis. Promotion non-jumelable. Photo à titre indicatif.

Saint-Basile-le-Grand 267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte 116) 1 800 363 9408  
Saint-Jean-sur-Richelieu 126, rue Jacques-Cartier Nord 1 800 363 1090

maisonethier.com

promo  
**TPS & TVQ**  
ou 36 versements\*

MAISON  
**ETHIER**

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Deux pages de trop



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Il y a plusieurs bonnes nouvelles dans le budget déposé hier par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty. Contrairement à ce que plusieurs craignaient, M. Flaherty maintient l'objectif de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016 sans annoncer de compressions importantes. Alors que le budget de l'an dernier comportait des réductions de dépenses de plusieurs milliards, celui de cette année se contente d'économies de quelques dizaines de millions.

Le déficit zéro sera atteint grâce à l'augmentation des revenus générée par la croissance économique (2,5 % en 2014, 2,6 % en 2015). Les finances

**Ottawa impose aux provinces de consacrer 300 millions à un programme dont il a, seul, conçu les paramètres.**

publiques canadiennes resteront donc dans une situation enviable à l'échelle internationale, le Canada étant le seul pays du G7 dont la dette publique équivaut à moins de 50 % du PIB.

De plus, le gouvernement fédéral continuera à contribuer à la croissance économique de la meilleure façon qui soit, soit en investissant dans les infrastructures. Le budget Flaherty reconduit pour 10 ans le plan « Chantiers Canada », des investissements de plus de 47 milliards. Ces sommes seront

consacrées à des projets (routes, ponts, transports en commun, etc.) d'envergure nationale, régionale et locale.

Malheureusement, on trouve aussi dans le « Plan d'action économique 2013 » du gouvernement conservateur les pages 68 et 69. Deux pages sur 481 qui nous plongeront dans une longue et inutile chicane Ottawa-Québec. Il y est question de la « subvention canadienne pour l'emploi » que le fédéral veut mettre sur pied en tordant le bras des provinces.

L'objectif est louable: il s'agit de s'assurer que les programmes de formation de la main-d'œuvre correspondent davantage aux besoins des entreprises. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de postes ne sont pas comblés faute de travailleurs qualifiés, alors qu'un grand nombre de personnes demeurent sans emploi. Le problème entrave la prospérité du pays. Ottawa veut s'y attaquer en renégociant les ententes sur la main-d'œuvre en vertu desquelles le fédéral transfère 2,7 milliards aux provinces.

Cependant, pour une part de cette somme – 300 millions – le gouvernement Harper adopte une approche typique du fédéralisme hautain que les conservateurs se plaisaient à dénoncer. En effet, la subvention à la formation proposée serait tripartite, le fédéral, la province et l'entreprise concernée en contribuant chacun le tiers. Ottawa impose donc aux gouvernements provinciaux de consacrer 300 millions à un programme dont il a, seul, conçu les paramètres.

Il y aura rapidement consensus au Québec contre une telle approche. Il est à souhaiter que, plutôt que se braquer comme c'est son habitude, le gouvernement Harper sera à l'écoute de ce consensus. De son côté, une fois son indignation exprimée, le gouvernement québécois devrait se montrer sensible aux préoccupations justifiées et légitimes exprimées par le gouvernement fédéral.

## JIM FLAHERTY NOUS PRÉSENTE SON BUDGET

...ET DANS UN ESPRIT DE CONTINUITÉ, J'ENTRETIENS LA CHICANE AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC!



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## LAPRESSE.CA/DEBATS

## LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Normand Legault à la mairie? Labrecque? Coderre? Fortier?  
 par François Cardinal

## LA QUESTION DU JOUR

Un député qui démissionne en cours de mandat ne touchera plus d'indemnité de départ, sauf pour des raisons de santé ou des contraintes familiales. Êtes-vous d'accord?

Oui, 93%  
 Non, 5%

Résultats à 19h50, hier – 13 546 répondants

## &gt; LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Cacher ce taux hypothécaire... par Ariane Krol

## Les mots d'Obama



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

On n'attendait rien, ou à peu près, de cette visite officielle. Et c'est exactement ce qu'on a obtenu. Quittant Israël pour se rendre en Jordanie, aujourd'hui, Barack Obama n'a laissé derrière lui que des mots. Pas de plan. Pas d'annonce de nouvelles négociations. Pas de virage sensible dans la position américaine. Pas d'idées nouvelles sur la résolution d'un conflit que plusieurs considèrent comme impossible à résoudre, quels que soient les efforts investis.

Henry Kissinger n'a-t-il pas dit un jour qu'« il existe des crises insolubles qu'il faut se contenter de gérer » ?

Bien entendu, on peut aussi choisir d'être optimiste et de croire à la puissance de la parole. Et, à ce moment-là, on verra comme magistral le discours

**La paix est possible. Et Israël doit « croire aux miracles » ...**

que le président des États-Unis, ce magicien des mots, a donné à Jérusalem devant 600 étudiants israéliens.

Obama a dit à ce parterre qui s'est montré enthousiaste: « Vous constituez la plus puissante nation de la région, elle-même appuyée par la plupart des nations les plus puissantes du monde, mais vous devez voir la situation du point de vue des Palestiniens ».

Il a ajouté: « La paix est nécessaire, juste et possible ». Puis, citant David Ben Gourion, fondateur de l'État juif: « Pour

être réaliste, Israël doit croire aux miracles. » Ces miracles, ils ne pourront venir que de la jeunesse tant israélienne que palestinienne, a dit estimer le président, notant que seule celle-ci peut pousser la classe politique à prendre des risques. Les risques inhérents à tout processus de paix.

« Le temps des reproches mutuels est révolu », a-t-il conclu.

Il est connu que les relations entre Barack Obama et Benjamin Nétanyahou sont tièdes. C'est une situation que le nouveau gouvernement à peine formé par le premier ministre israélien, qui donne une bonne place à la droite nationaliste et religieuse, ne contribuera probablement pas à faire évoluer. En face, les Palestiniens se disent volontiers déçus que le discours d'Obama au Caire, en juin 2009, symbole d'une ouverture nouvelle au monde arabe, n'ait pas eu de suite tangible dans les faits.

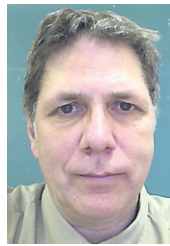
Voilà pour l'ambiance. Quant au contexte, c'est celui de la montée de l'islamisme dans la région et de la déstabilisation de la Syrie. Celui du nucléaire iranien – encore hier, le guide suprême Ali Khamenei a menacé de « réduire en poussière » Tel-Aviv et Haïfa. Enfin, celui des deux obstacles majeurs et immédiats à tout cheminement vers la paix: la colonisation juive qui a repris de plus belle ainsi que la déchirure entre l'Autorité palestinienne et la mainmise du Hamas sur Gaza – où Obama ne s'est pas rendu alors qu'il a rencontré Mahmoud Abbas à Ramallah, en Cisjordanie.

Cela étant, si Barack Obama a su agir sur l'ambiance (les contacts ont somme toute été plutôt chaleureux), le contexte, lui, reste le même. Le temps de la gérance du contentieux israélo-palestinien n'est pas révolu.

## OPINION

## Vous devriez être ravi

M. Lapointe, votre chanson n'a pas servi à faire mousser un candidat du PLQ ou à appuyer une idéologie



PAUL-PHILIPPE PAQUET

Professeur de français de Montréal, l'auteur adresse sa lettre ouverte au chanteur Pierre

Lapointe, qui a dénoncé l'utilisation de sa chanson *Je reviendrai* au congrès à la direction du Parti libéral du Québec.

M. Pierre Lapointe, je viens de lire votre lettre et permettez-moi d'emblée de vous dire que cette sortie de votre part est une tempête dans un verre d'eau. Je ne me penche pas sur la relation que vous entretenez avec le Parti libéral du Québec, ces réserves vous appartiennent.

Pour ce qui en est que vous soyez outré que l'on ait fait jouer votre pièce durant une course à la direction, vous devriez en être ravi. J'imagine le nombre d'artistes de l'ombre qui envient votre popularité et aussi votre visibilité. De ces deux aspects, je ne critique nullement la façon avec laquelle vous les utilisez.

Une œuvre est certes protégée par des droits d'auteur et cela, je le défends farouchement. En effet, il est triste pour un auteur que l'on utilise son œuvre sans sa permission. L'expression de l'œuvre et sa diffusion générale n'appartiennent pas à l'artiste, bien que ce dernier touche des redevances quant à la vente et aux passages sur divers supports, on ne peut limiter à l'infini l'expression en question. Je pourrais me boucher les oreilles quand j'entends une de vos chansons, mais je ne pense pas qu'un artiste peut avoir un tel contrôle. Un artiste est censé exprimer la liberté.

Si je ne m'abuse, et surtout à la lecture de votre lettre et à la réplique du PLQ, on a diffusé



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Le chanteur Pierre Lapointe durant son plus récent spectacle.

vos chansons dans une période de temps mort pour meubler le silence. Votre chanson n'a pas servi à faire mousser un candidat ou à appuyer une quelconque idéologie, à cela je comprendrais et partagerais votre colère.

Je reviens au fait que vous devriez être ravi que votre œuvre soit entendue lors d'une

**Les gouvernements libéraux ont fait énormément pour la reconnaissance de divers statuts de l'artiste.**

course à la direction d'un parti. C'est un signe d'intérêt et d'encouragement face aux artistes québécois. Il est de notoriété publique que la musique était une préoccupation plus que secondaire jusqu'à tout récemment chez les libéraux. Plusieurs

se souviennent que la musique diffusée durant les années 70 à 90 dans les regroupements libéraux était de genre disco. Ça ne fait pas très québécois.

Que des libéraux provinciaux s'intéressent à des œuvres d'artistes de chez nous se doit d'être accueilli avec fraîcheur. Ce sont aussi les gouvernements libéraux qui ont fait énormément pour la reconnaissance de divers statuts de l'artiste. Qu'un parti politique provincial honore de quelque manière que ce soit un artiste du Québec devrait être reçu avec enthousiasme, car venant de partis susceptibles de nous gouverner, c'est plutôt rare.

Je tiens à vous préciser que je ne suis pas membre du Parti libéral du Québec, je ne l'ai jamais appuyé et je n'ai jamais voté pour ce parti.

Je tiens aussi à vous féliciter pour l'ensemble de votre œuvre car vous êtes un de nos plus grands ambassadeurs de la chanson, et cela, je le dis sans flagornerie.

## À BIEN Y PENSER

## DÉBATS

Témoignant devant la commission Charbonneau, Rosaire Sauriol de Dessau a déclaré que sa firme avait embauché plusieurs ex-employés du ministère des Transports pour travailler au projet d'une route longue de 1200 kilomètres en Algérie. Les Algériens ne sont probablement pas venus constater sur place la qualité des routes du Québec, sinon vous pensez vraiment qu'ils auraient octroyé pareil contrat et fait confiance à l'équipe que Dessau a envoyée chez eux? Ah! J'oubliais. Ici, si les routes en arrachent, c'est juste à cause de l'hiver!

— Jean-François Couture, Sainte-Thècle

## Ceci n'est pas un budget conservateur



ALAIN DUBUC  
COLLABORATION SPÉCIALE  
adubuc@lapresse.ca

Je vais commencer par un aveu. Je n'aime pas beaucoup le ministre des Finances, Jim Flaherty, avec ses envolées trop partisans, son discours économique parfois simpliste, et son obsession pour l'élimination rapide du déficit, qui s'est encore manifestée dans les dernières semaines.

Mais il y a une grande différence entre le style personnel du ministre, l'image politique qu'il veut projeter et le contenu du budget qu'il a présenté hier. Dans son huitième budget, on ne sent pas le dogmatisme dont son parti est capable. Il est prudent et modéré dans sa lutte contre le déficit, et il propose, pour la toute première fois, une vision stratégique du développement économique.

Commençons par l'élimination du déficit. M. Flaherty réaffirme l'intention de son gouvernement de le ramener à zéro en 2015-2016, à temps pour les prochaines élections. Ce credo conservateur a suscité de nombreuses critiques, parce que les politiques d'austérité risquent de freiner davantage une économie déjà aux prises avec un ralentissement.

Mais le ministre parvient à résoudre la quadrature du cercle. Comment? Il reste ferme pour la date butoir de 2015, mais il est très laxiste pour les deux années qui précèdent. Pour l'année qui commence dans quelques jours, 2013-2014, il laisse carrément bondir le déficit. Après l'avoir prévu à 10,2 milliards dans son budget de mars dernier, il l'établit maintenant à 18,7 milliards, une augmentation de 83%. Pour 2014-2015, le déficit passe de 1,3 à 6,6 milliards. On ne peut vraiment pas parler d'une approche agressive.

Grâce à ce gonflement important du déficit, le ministre évite d'imposer des compressions sauvages. Il permet aussi à son budget de stimuler l'économie d'une façon qui n'a rien de néolibéral, car ce déficit additionnel constitue en fait une injection de 8,5 milliards.

*Le budget Flaherty est prudent dans sa lutte contre le déficit et propose une véritable stratégie économique.*

Cette stratégie est toutefois risquée. La victoire contre le déficit repose essentiellement sur les fruits des mesures d'austérité mises en place les années précédentes, auxquelles s'ajoutent quelques initiatives plus modestes – recours au télétravail, lutte contre l'évasion fiscale. Mais ce qui permettra d'arriver au déficit zéro, ce sont d'importantes hausses de revenus fiscaux prévues l'an prochain et dans deux ans. Sans ces revenus, le gouvernement devra se résoudre à un coup de barre l'an prochain. C'est un pari. Ottawa a perdu 4 milliards cette année, juste à cause des prix du pétrole.

Dans son autre fonction, celle d'un plan d'action économique, ce budget s'écarte du chemin tracé par les précédents. Les premiers budgets, à partir de 2006, cherchaient à remplir les promesses électorales, notamment la malencontreuse idée de réduire la TPS. Les suivants ont dû composer avec la crise. Dans ce huitième budget, le gouvernement conservateur, en général pas très à l'aise avec les grandes visions, propose une véritable stratégie économique.

Cette stratégie repose sur un grand objectif, rendre l'économie canadienne plus compétitive, s'attaquer au problème de la productivité pour augmenter le niveau de vie. Et il le fait en ciblant les bonnes priorités.

D'abord, la formation, pour aider les gens à combler les besoins, plutôt que de créer des emplois, dans une approche plus conservatrice, qui reposera sur les entreprises, plutôt que sur les gouvernements. Cela forcera Ottawa à une négociation avec les provinces qui provoquera des flammèches. Ensuite, une panoplie de mesures pour favoriser l'innovation dans toutes ses déclinaisons. Enfin, une poursuite plus ciblée des grands travaux d'infrastructures.

Il est difficile de voir si les mesures précises atteindront leur cible. Mais ce sont les bonnes priorités et les bons messages pour créer de la richesse et s'attaquer aux problèmes qui plombent l'économie canadienne. Il y a cependant, dans cette stratégie, une certaine forme d'interventionnisme de bon aloi qui s'éloigne du laisser-faire conservateur. Et c'est tant mieux.

## Un printemps agité



YVAN LOUBIER  
L'auteur est économiste et conseiller principal au cabinet de relations publiques National.

Si plusieurs auront raison d'applaudir les diverses mesures de développement économique contenues dans le dernier budget Flaherty – et j'en suis –, d'autres auront au moins trois bonnes raisons de ne pas s'en réjouir – et j'en suis aussi. Ce budget risque même de susciter un tollé sans précédents récents au Québec.

Certes, ce budget contient d'excellentes nouvelles sur le plan économique.

D'abord, le cap est maintenu sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015. Des fonds nouveaux, de l'ordre de 47 milliards de dollars, sont prévus pour la prochaine décennie pour les programmes d'infrastructures. D'importants investissements, stables et prévisibles, seront réalisés dans le domaine de l'aérospatiale, notamment, de même qu'en recherche et innovation en général dans les secteurs de pointe. Un soutien accru sera dégagé pour le secteur forestier, qui en a bien besoin, pour l'innovation et le développement des marchés.

Mais ces bonnes nouvelles seront assurément occultées au Québec par les dispositions du budget concernant la formation de la main-d'œuvre, les sociétés de capital de risque des travailleurs et le retour des intentions fédérales en matière de valeurs mobilières.

En ce qui a trait à la formation de la main-d'œuvre, le ministre des Finances annonce la création de la Subvention canadienne pour l'emploi qui redéfinit les interventions en formation et qui puisera, à même les transferts aux provinces et au Québec, 300 des 500 millions de dollars de l'entente fédérale-provinciale de 2008.

Cette somme permettra au fédéral de fournir directement aux entreprises une contribution de 5000\$ par travailleur qu'ils auront à former, conditionnelle au versement d'une contribution équivalente de la part des provinces et une participation de 5000\$ également par les employeurs.

C'est donc un nouveau programme tripartite dessiné par Ottawa, suivant les conditions du gouvernement fédéral, mais financé pour la part fédérale à même une partie du budget actuel des provinces.

Bien que ce nouveau programme ne vise que l'entente de 2008 qui vient à



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le ministre Jim Flaherty a dévoilé son huitième budget hier après-midi.

échéance en 2014, monsieur Flaherty exprime clairement dans son budget qu'il souhaite que ces nouveaux paramètres de la formation de la main-d'œuvre, visant une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs au

**Les bonnes nouvelles du budget Flaherty seront occultées au Québec, entre autres, par les dispositions concernant la formation de la main-d'œuvre.**

Canada, s'applique également au transfert inconditionnel effectué en 1997 lorsque le gouvernement libéral a reconnu la compétence des provinces et du Québec en matière de formation; un véritable doigt dans l'engrenage...

Il serait étonnant que l'unanimité soit difficile à faire au Québec, parmi les trois principaux partis politiques principaux, à l'encontre de cette mesure et de cette intention du fédéral.

L'autre mesure surprenante du budget et qui risque d'ébranler particulièrement le Québec est celle qui prévoit l'abolition graduelle du crédit d'impôt relatif à une société de capital de risque des travailleurs. En d'autres mots, d'ici 2017, le crédit d'impôt fédéral associé aux contributions au Fonds de solidarité de la FTQ et au Fond'Action de la CSN n'existera plus.

Enfin, le gouvernement fédéral proposera rapidement des mesures législatives concernant les marchés financiers si un accord ne peut être conclu avec les provinces au sujet d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières; un autre dossier particulièrement sensible au Québec, jaloux de ses prérogatives en cette matière.

Avec de telles matières à controverse, et malgré l'excellence des mesures économiques contenues dans ce budget, le printemps risque d'être plutôt agité sur la mer des relations Québec-Ottawa.

### L'ENTREVUE ÉDITORIALE

Vers un affrontement Québec-Ottawa  
UNE VIDÉO À VOIR À LAPRESSE.CA/DEBATS

## LE DÉBAT DU JOUR/TAUX HYPOTHÉCAIRES

### Pressions déplacées de Flaherty?

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a exercé des pressions auprès d'institutions financières afin qu'elles ne se lancent pas dans une guerre ouverte des taux hypothécaires. S'agit-il d'une ingérence déplacée de l'État?

#### INTERVENTION POLITIQUE



KHALID ADNANE  
Économiste à l'École de politique appliquée à l'Université de Sherbrooke

Pendant les dernières années, M. Flaherty a exprimé, à maintes reprises, ses inquiétudes par rapport à l'endettement élevé des ménages canadiens et a mis en garde les institutions bancaires contre la tentation de se lancer dans des politiques laxistes en matière de crédit, notamment le crédit hypothécaire. Mais le geste que le ministre a posé cette semaine est totalement déplacé. Aussi louables soient-elles, les inquiétudes de M. Flaherty au sujet de cette possible guerre des taux hypothécaires entre les institutions bancaires auraient dû s'exprimer à travers les canaux politiques traditionnels. C'est au Parlement que revient la responsabilité de légiférer sur les règles qui devraient baliser et encadrer ce secteur d'activité économique. C'est le propre de notre système politique. De plus, imaginez un instant si chaque ministre devait intervenir de la sorte! En ce sens, l'intervention du ministre des Finances est déplacée. Cependant, ce n'est pas relié au fait qu'elle représente une ingérence de l'État dans le secteur bancaire. M. Flaherty et le gouvernement Harper ne sont pas reconnus pour leur grande affection de cette pratique. C'est plutôt parce que cette intervention représente une ingérence politique, maladroite!

#### SI LE RIDICULE TUAIT...



PIERRE SIMARD  
Professeur à l'ÉNAP, à Québec

Voilà que nos institutions financières se font concurrence et baissent les taux hypothécaires. En bon père de famille, le ministre Flaherty s'inquiète. Ce même ministre, qui a augmenté votre hypothèque collective de 150 milliards de dollars depuis qu'il est en poste, veut maintenant vous protéger contre les risques de l'endettement personnel. Imaginez s'il laissait faire les banques: un consommateur inconscient pourrait en profiter pour renégocier à la baisse le coût de son hypothèque. Un autre pourrait même s'acheter une maison pour améliorer sa qualité de vie et celle de sa famille. Inacceptable! Pour vous protéger contre vous-même, le bon ministre invite donc les institutions financières à vous voler... pour votre bien. De toute façon, c'est connu, les banques canadiennes ne font pratiquement aucun profit. La logique «flahertyenne» est redoutable: il déplore l'endettement des ménages, mais il veut que les banques se cartelisent pour vous étrangler davantage. Si le ridicule tuait les politiciens, on tiendrait des funérailles nationales chaque semaine.

#### INCOHÉRENCE



ADRIEN POULIOT  
Chef du Parti conservateur du Québec et président et chef de direction de Draco Capital

Après la bière, l'essence et le lait, les Québécois ont maintenant un prix plancher pour les taux d'intérêt hypothécaires! Non seulement l'intervention du ministre des Finances est-elle mal placée et inconvenante, mais elle est aussi incohérente. Tout en se disant en faveur de la concurrence et du libre marché, ce gouvernement a instauré le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pour aider les Canadiens à payer un tel achat. Puis il intervient pour implanter un prix minimum complètement arbitraire à deux des centaines de fournisseurs de prêts hypothécaires canadiens! Maxime Bernier a bien raison: c'est au marché libre de fixer les taux. M. Flaherty devrait non seulement se garder une petite gêne, mais il devrait aussi poursuivre avec plus de vigueur ses efforts de réforme de la SCHL, une petite bombe à retardement de 600 milliards de dollars qui pend au bout du nez des contribuables et qui a pour effet, tout comme le taux directeur artificiellement bas de la Banque du Canada, de créer des distorsions dans le marché et d'encourager la création d'une bulle immobilière qui, inévitablement, devra éventuellement se dégonfler.

Faites aussi valoir votre point de vue sur [www.lapresse.ca/debats](http://www.lapresse.ca/debats)

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION 514.285.7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
[www.lapresse.ca/abonnement](http://www.lapresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? [forum@lapresse.ca](mailto:forum@lapresse.ca)

DÉCÈS 514.285.6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES 514.285.7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ 514.285.6931

## DÉBATS

## Un tête-à-tête précieux



**JOCELYN COULON**

L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau de recherche sur les opérations de

paix et coordonnateur intérimaire du CERIU à l'Université de Montréal. Il collabore régulièrement à nos pages Débats.

Le courant n'a jamais passé entre Barack Obama et Benyamin Nétanyahou. Si la visite du président américain en Israël et en Palestine avait pour objectif de réchauffer les relations entre les deux leaders, elle n'avait rien d'un voyage d'agrément. Elle a été l'occasion d'un tête-à-tête précieux entre les deux hommes.

Le président Obama, a-t-il dit lui-même en arrivant en Israël, est venu pour écouter. C'est la moindre des politesses lorsqu'on est en visite. Mais il n'est pas dans cette région rien que pour cela. Il est aussi venu pour être écouté.

Deux sujets ont été au centre des discussions mercredi et jeudi: le programme nucléaire iranien et le processus de paix israélo-palestinien. Le premier a le potentiel de déclencher un conflit régional de grande ampleur s'il est mal géré. Le deuxième est un cancer dont les effets sur la société israélienne pourraient être fatals.

Jeffrey Goldberg est le journaliste américain le mieux informé sur Israël. Pro-israélien, il est proche des cercles du pouvoir tant à Jérusalem qu'à Washington. Il documente minutieusement le dossier iranien depuis des années. L'an dernier, Nétanyahou n'a cessé de gonfler la menace iranienne au point où certains observateurs avaient le sentiment qu'Obama n'était qu'un spectateur dans cette affaire. Pour Goldberg, il n'en est plus rien. Le spectacle est terminé, et c'est bien Obama cette semaine qui a mené les discussions et mis les points sur les i. Le fin mot de l'affaire est que le président des États-Unis ne laissera personne entraîner son pays dans une guerre qu'il n'a pas choisie.

Le processus de paix israélo-palestinien est un dossier plus compliqué. Obama, comme ses prédécesseurs,



PHOTO PABLO MARTINEZ MONSIVAIS, ASSOCIATED PRESS

Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a accueilli le président américain à sa descente d'avion à l'aéroport Ben Gourion, mardi.

a une marge de manœuvre limitée. La raison en est simple: on touche ici au cœur de l'existence même d'Israël et de la Palestine. Et ce sont uni-

raison d'Israël» disent de lui ceux qui le connaissent. L'homme, c'est vrai, est un monument de contradictions, d'arrogance et de doutes. Il

traçait un sombre tableau de l'avenir d'Israël si une solution n'était pas adoptée rapidement dans le conflit avec les Palestiniens.

non démocratique, puisqu'il n'y a aucun doute qu'à long terme il y aura une majorité arabe. Je crois donc qu'il nous faut agir. Je ne crois pas à l'immobilisme.»

Il l'a répété mercredi dans le *Wall Street Journal* le jour même de l'arrivée d'Obama en Israël. Il y invite Israël à lancer «une initiative de paix audacieuse» envers les Palestiniens et il préconise toutes mesures, même unilatérales, afin de quitter la Cisjordanie. Ehoud Barak était à Washington il y a quelques semaines afin de préparer la visite d'Obama en Israël. Il n'a pas manqué d'expliquer sa vision des choses à ses interlocuteurs américains.

Cette visite aura été sérieuse et productive. On n'en verra pas les fruits immédiatement, seulement dans quelques mois.

**L'an dernier, Benyamin Nétanyahou n'a cessé de gonfler la menace iranienne. Cette semaine, c'est bien Barack Obama qui a mis les points sur les i. Le président américain ne laissera personne entraîner son pays dans une guerre qu'il n'a pas choisie.**

quement les chefs politiques et les peuples des deux nations qui trouveront la solution. Dans le cas d'Israël, le temps presse, affirme Ehoud Barak, qui a quitté cette semaine ses fonctions de ministre de la Défense après sept ans à ce poste.

Ehoud Barak «est l'un des meilleurs esprits analytiques du monde, et à plus forte

sert son pays depuis 50 ans, d'abord comme militaire puis comme politicien. Premier ministre, il a retiré Israël du Liban du Sud après 18 ans d'occupation et tenté la paix avec Arafat. Il a eu l'oreille de Nétanyahou comme ministre de la Défense. Ce qu'il dit a donc un poids.

Il y a deux mois, dans le bimensuel *Foreign Affairs*, il

«Israël se dirige vers une tragédie historique en Cisjordanie. La pénible réalité est ainsi: entre le Jourdain et la mer, il y a 12 millions d'habitants, soit 7,5 millions d'Israéliens et 4,5 millions de Palestiniens. Si ce territoire n'a qu'un seul souverain, appelé Israël, ce territoire deviendra inévitablement soit non-juif, soit

## DÉBATS@LAPRESSE.CA

## Et la fibre morale des chefs?

Selon le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, un député qui choisit de quitter son poste en cours de mandat «ne respecte pas le contrat moral avec ses électeurs». Les chefs des trois partis les plus importants du Québec se sont prévalus de généreuses allocations de transition lors de leur départ en cours de mandat. Faut-il en déduire que ces chefs n'ont pas la fibre morale pour siéger à l'Assemblée nationale? Devraient-ils remettre ces allocations généreuses au Trésor québécois? Le cynisme des citoyens envers la classe politique grandit un peu chaque jour. Et l'on se demande pourquoi les citoyens ne font pas confiance aux politiciens.

Réal Lavoie

## Ma fédération me désole

Je suis un jeune médecin de famille et je me désole des prises de position des fédérations de médecins. À plusieurs reprises au cours des derniers mois, elles ont décidé de défendre à outrance les intérêts corporatistes des médecins plutôt que d'essayer d'améliorer le fonctionnement de notre système de santé. Je pense à la récente réglementation

qui permettra aux pharmaciens de prescrire ou renouveler des médicaments dans des conditions très précises. C'est une excellente nouvelle, cela nous déchargera de certaines tâches et permettra d'offrir un meilleur service à la population. Malheureusement, ma propre fédération (des omnipraticiens) s'y oppose avec véhémence et mène une cabale puérile pour conserver la chasse gardée de ses membres. Et là j'apprends que la FMOQ et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) ont refusé la demande du gouvernement Marois d'étaler sur quelques années les ententes de hausse salariale, pour respecter le budget. Il est malheureux que nous soyons si mal représentés comme médecins par des organismes conservateurs et rigides. Au bout du compte, c'est la population du Québec qui en souffre, puisque la première ligne de notre système de santé est engorgée et dysfonctionnelle.

Nicolas Trudeau, Prévost

## Cupidité inc.?

On a souvent associé la naissance de Québec inc. à l'essor qu'a pris notre entrepreneuriat à la suite de la Révolution tranquille. Les «petits Québécois» qui sortaient de l'obscurantisme de l'ère Duplessis ont donné un élan aux entrepreneurs des années 60-70 qui, de fil en

aiguille, ont mis au monde les fleurons comme Jean Coutu, Couche-Tard et SNC-Lavalin. C'est plutôt ahurissant de voir aujourd'hui défiler à la commission Charbonneau des dirigeants de grandes firmes qui viennent nous dire que ces «fleurons» n'ont jamais eu le sens de l'éthique (encore moins un code!). Et même lorsqu'on leur met au visage leurs bassesses, ils ont à peine la décence d'avouer leurs tromperies. «C'est une erreur» disent-ils platement. Trop occupés qu'ils étaient à garnir leurs REER et leurs comptes d'investissement avec l'argent public, ils n'ont jamais levé le moindre petit doigt pour dénoncer. Ah, ils étaient «mal à l'aise», ces gens? Où s'arrête le malaise et où débute la décence? Et que dire de l'arrogance? Devrait-on rebaptiser Québec inc., Cupidité inc.?

François Trudel De Gagné, Montréal

## La stratégie du Vatican

La stratégie du Vatican est claire comme de l'eau de roche. On s'est dit: pas question de bouger sur les grands principes de l'Église. L'infailibilité du pape, l'existence du ciel des bienheureux, les supplices éternels de l'enfer, l'exclusion des femmes de la prêtrise, la condamnation de la contraception... En revanche, on s'est dit: on va leur



PHOTO RICCARDO DE LUCA, ASSOCIATED PRESS

Le pape François embrasse un enfant sur la place Saint-Pierre au cours d'un bain de foule après sa messe d'installation.

donner un pape qui va faire oublier tout ça. Un pape qui va ramener le monde au Jésus des Évangiles, qui aime les pauvres, les estropiés, les petits enfants. Et puis, on va attirer les médias sur lui. Et on va braquer sur lui toutes les caméras du monde, on va installer sur sa route, au premier plan de la foule, un infirme et une mère tenant son petit enfant dans ses bras, que le pape va embrasser tendrement

sur le front. C'est ainsi, s'est-on dit, que les femmes vont oublier qu'il leur est défendu d'avorter et qu'il ne leur est pas permis d'être ordonnées prêtres. Mais surtout, on va leur donner à applaudir un pape jésuite, qui a étudié 13 ans avant de prononcer son vœu de chasteté. Les cardinaux du Vatican savent parfaitement qu'ils peuvent dormir tranquilles.

Paul Warren, ex-jésuite

# Une image vieille de 13,5 milliards d'années

FRANÇOIS VAN HOENACKER

Après 20 ans de travail acharné, le satellite Planck a dévoilé hier des images illustrant les balbutiements de l'univers.

« [Cette représentation] ressemble un peu à un vilain ballon de rugby ou à une œuvre d'art moderne, mais certains scientifiques auraient pu échanger leurs enfants contre cette image », a déclaré à l'Agence France-Presse George Efstathiou, astrophysicien à l'Université de Cambridge, en Grande-Bretagne.

Puisque la lumière voyage à 300 000 kilomètres par seconde, le satellite d'une puissance et d'une précision inégalées arrive à percevoir ce qui s'est passé il y a quelque 13,5 milliards d'années.

Le satellite Planck représente ainsi l'univers lorsqu'il en était à ses débuts, 380 000 années après la naissance du cosmos, que l'on surnomme le Big Bang. À cette époque, les premières étoiles et les premières galaxies n'existaient pas.

« Certains scientifiques auraient pu échanger leurs enfants contre cette image. » — George Efstathiou, astrophysicien

« Le satellite Planck permet de reconstituer une carte où les points rouges indiquent les endroits dans l'univers où les étoiles, les structures et les

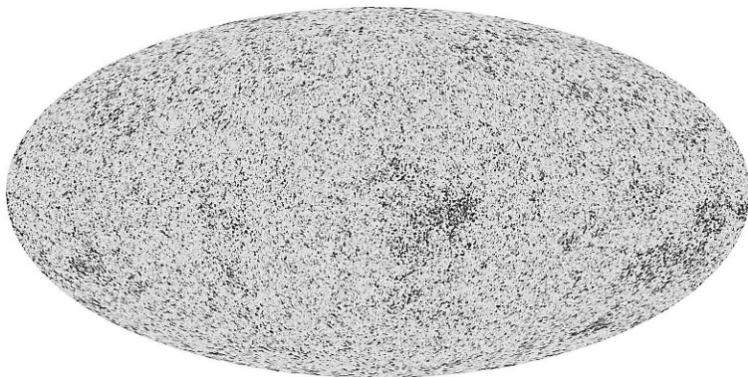


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Voici à quoi pouvait ressembler l'univers à ses débuts, selon une image reconstituée par le satellite Planck.

galaxies que nous connaissons aujourd'hui se formeront », explique Olivier Hernandez, astrophysicien à l'Université de Montréal.

Les données recueillies par le satellite Planck ont déjà pu établir que l'univers était âgé de 13,82 milliards d'années, soit 80 millions d'années de plus que

ce qu'on croyait auparavant. Le satellite, situé à 1,5 million de kilomètres en orbite de la Terre, tourne sur lui-même. De cette façon, il arrive à représenter une carte intégrale et précise de l'univers.

« Au final, on obtient une carte détaillée qu'on représente en deux dimensions, tout comme les explorateurs qui ont dessiné les premières cartes du monde », affirme Olivier Hernandez. Les prochains résultats de Planck devraient être présentés au début de l'an prochain. D'ici là, les données obtenues par le satellite constituent une véritable « mine d'or d'informations », selon l'astrophysicien George Efstathiou, ce qui devrait garder les scientifiques encore bien occupés pour les mois à venir. — Avec l'AFP

## ENTREFILETS

### Magnotta L'enquête préliminaire est suspendue

Quatre personnes d'Ottawa ont clos, hier matin, le défilé de témoins à l'enquête préliminaire de Luka Rocco Magnotta. L'homme de 30 ans est accusé du meurtre de l'étudiant chinois Lin Jun et d'outrage à son cadavre.

L'audience a commencé avec le témoignage de la détective Chantal Pombert et s'est poursuivie avec ceux de Geneviève Benoît, inspectrice en matière de sécurité de Postes Canada, de Genny Byrne, responsable des opérations politiques pour le Parti conservateur du Canada, et de Theresa Kelm, détective à Ottawa. Une ordonnance de non-publication nous interdit de dévoiler la teneur de leurs témoignages, comme tous les autres entendus jusqu'ici.

La Couronne a fait entendre 25 témoins pendant la première phase de l'enquête préliminaire, qui a débuté le 11 mars. L'exercice est maintenant suspendu et reprendra le 8 avril. La Couronne fera alors entendre un ami de Lin Jun, ainsi que des témoins de Vancouver et d'Europe. Seul l'ami de Lin Jun devrait témoigner en personne. Les autres témoigneront par vidéoconférence. Les services d'interprètes seront requis.

Assis dans le box vitré, Magnotta semblait suivre les témoignages avec une certaine attention, hier. La petite salle d'audience était encore bondée.



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE  
Genny Byrne, responsable des opérations politiques pour le Parti conservateur du Canada a témoigné, hier à l'enquête préliminaire de Luka Rocco Magnotta.

Rappelons que le cadavre de Lin Jun a été découvert le 29 mai dernier. Selon l'acte d'accusation, l'étudiant de 33 ans aurait été tué quatre jours plus tôt.

— Christiane Desjardins

### Loi 14 Affrontement au sujet des écoles pour enfants de militaires

QUÉBEC — Les écoles anglophones fréquentées par les enfants de militaires québécois deviennent « une nouvelle forme d'écoles passerelles » qui conduit vers le réseau scolaire anglophone, croit la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane De Courcy.

Grâce à leur fonction, les militaires non anglophones peuvent donner le droit à leurs enfants de fréquenter ce réseau. Et s'ils obtiennent une autorisation temporaire puis permanente, ils peuvent ensuite faire suivre ce droit à leur descendance. Depuis octobre 2010, 376 demandes en ce sens ont été faites. M<sup>me</sup> De Courcy veut enlever ces privilèges aux enfants de militaires québécois dans sa réforme de la loi 101.

La Coalition avenir Québec s'y oppose farouchement. C'est une des trois conditions *sine qua non* pour qu'elle donne son appui et permette au gouvernement minoritaire d'adopter la loi.

« Quelque 720 enfants de militaires nés au Québec fréquentent le réseau scolaire anglophone. Leur enlever ce droit serait de toute façon « impertinent » pour la protection du français, dit la caquiste Nathalie Roy. Son collègue Éric Caire a sévèrement critiqué la mise au point « tendancieuse » de la Commission de la culture et de l'éducation, sur laquelle s'appuie la ministre pour parler d'écoles passerelles.

— Paul Journet

### Marilyn Béliveau La Couronne veut en appeler de la peine de l'ex-douanière

La Couronne a déposé hier en Cour d'appel une requête demandant la permission d'en appeler de la peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité rendue il y a un mois contre l'ex-douanière Marilyn Béliveau.

La femme de 33 ans avait été arrêtée lors de la rafle antimafia Colisée et reconnue coupable de corruption, de gangstérisme et de complot pour importation de drogue. La poursuite réclamait cinq ans de prison pour l'ancienne employée fédérale, mais la juge Sylvie Durand, de la Cour du Québec, a notamment conclu que les objectifs dissuasifs avaient été atteints et que la jeune

femme, qui se trouvait « au bas de l'échelle de l'organisation », avait été victime de sa naïveté.

Dans sa requête en Cour d'appel, le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Canada fait valoir que la juge de première instance n'a pas suffisamment pris en compte le facteur d'exemplarité et a erré en droit sur plusieurs points. En revanche, la Couronne n'a pas l'intention de porter en appel la peine de l'autre douanière arrêtée à la suite de l'opération Colisée, Nancy Cedeno, acquittée d'une accusation de complot pour importation de cocaïne le 15 février.

— Daniel Renaud

### Procès des radiologistes Refus de la Cour suprême

La Cour suprême vient de rejeter la demande d'autorisation d'appel déposée par la conjointe du D<sup>r</sup> Gaétan Barrette, la D<sup>re</sup> Marie-Josée Berthiaume. La D<sup>re</sup> Berthiaume s'était adressée au plus haut tribunal du pays pour obtenir le nom des sources confidentielles de *La Presse* dans le cadre du procès pour harcèlement qui l'oppose à 12 de ses collègues radiologistes de l'hôpital

Maisonnette-Rosemont. La D<sup>r</sup> Berthiaume cherchait à connaître l'identité des sources qui ont permis à *La Presse* de publier, en juin, un article sur les erreurs présumées de lectures radiographiques du D<sup>r</sup> Gaétan Barrette. Comme la Cour suprême a refusé la demande, le juge Marc-André Blanchard doit rendre son jugement sous peu.

— Catherine Handfield

Résultats des tirages du : 2013-03-21

**Lotto-D** 1 3 3 4 5 6 5 4

**Sprinto** 16 18 24 26 32

**Power Poker** 2 5 9 D D

**banco** 05 11 12 13 18 21 23 26 30 36 38 41 45 47 56 57 58 61 65 70

**Quotidien** 3 398

**Triplex** 15 17 25 30 33

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe | **Extra** 3498984

06 MAI 02 LION

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## PROMOTION

CŒUR — CERVEAU

# ON POURRAIT PEUT-ÊTRE LES ÉCOUTER...

Blainville | Pas de cœur, pas de vie. Le cœur fait tout... Ou presque. Combien de dégâts, par carence d'oméga-3, fait-on subir à notre santé cardiovasculaire et nos fonctions cérébrales.

le cœur, le cerveau (la mémoire) et la réduction du taux de triglycérides sanguin. Il faut savoir que l'apport par l'alimentation du précurseur de la famille des oméga-3, l'ALA ainsi que l'EPA et le DHA sont presque toujours insuffisants. Plus de 75 % de Québécois sont carencés en oméga-3.

Les oméga-3 (ALA-EPA-DHA) sont des incontournables pour aider au maintien de notre santé cardiovasculaire et de nos fonctions cognitives.

Selon certaines études on parle plutôt de 85 %. Ce n'est pas rien.

Chez les enfants de moins de 12 ans, Tri-Céphal aide à contribuer au développement du cerveau, des yeux et des nerfs.

On ne peut pas s'en passer, le corps ne les fabrique pas, il faut qu'ils viennent de l'extérieur. Les trois oméga-3 (ALA-EPA-DHA) que l'on retrouve dans Tri-Céphal ont leur importance même pour les muscles. Le cœur est un muscle, ne l'oublions pas.

L'oméga-3 ALA vole maintenant la vedette et renforce les avantages des oméga-3 conventionnels, Tri-Céphal l'a compris.

Voilà votre choix, libre et bien éclairé.

Lorsque le corps reçoit le trio ALA-EPA-DHA, cette triple alliance est immédiatement utilisée pour aider

Exposé supplémentaire sur le site Bio-Actif. Bonne santé

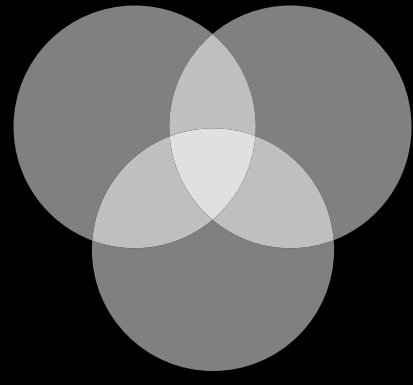
weekends **VISITES LIBRES** +DE **100** PROJETS RÉSIDENTIELS NEUFS À DÉCOUVRIR

16 | 17 et 23 | 24 MARS  
de 13 h à 17 h

MONHABITATIONNEUVE.COM

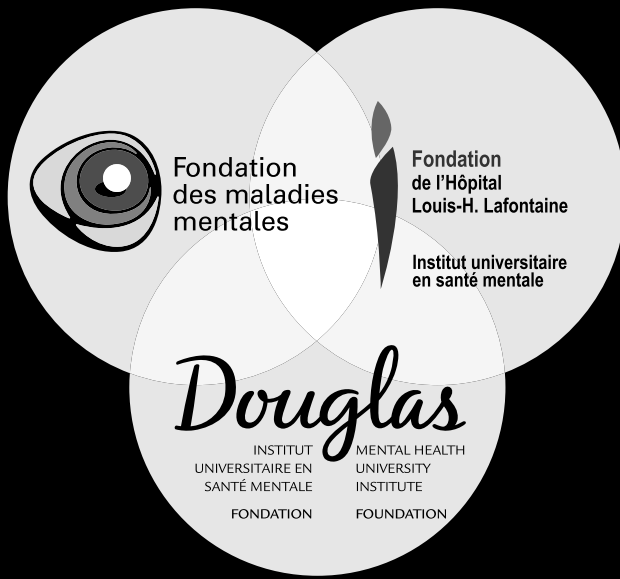
GRUPE **snc** **duProprio**

# BAL



# des LUMIÈRES

Unis pour la santé mentale



Grâce à vous,  
les maladies mentales  
sortent de l'ombre.

Plus de 1,1 million de dollars a été amassé lors du Bal des lumières.  
Ces fonds serviront à différents projets de recherche de pointe en neurosciences  
et en santé mentale de même qu'à des programmes de sensibilisation.  
Un énorme merci à tous nos partenaires.

